



# Bulletin Officiel

N° 3993 Lundi 05 Decembre 2011

— 16<sup>ème</sup> ANNEE — ISSN 0330-7174

## SOMMAIRE

### COMMUNIQUE DU CMF

DECISION DE SANCTION FINACORP 2

AGREMENTS ACCORDES PAR LE CMF 3

### AVIS DES SOCIETES

#### ASSEMBLEES GENERALES

SOCIETE ELECTROSTAR AGO 4

#### PROJET DE RESOLUTIONS AGO

SOCIETE ELECTROSTAR 4-5

#### INFORMATIONS POST AGE

SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE – SOMOCER - 6-7

#### EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

UIB 2011-2 - 8-9

COURBE DES TAUX 10

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 11-12

#### ANNEXE I

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010

SOCIETE MEUBLATEX

#### ANNEXE II

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2011

BANQUE NATIONALE AGRICOLE – BNA -

**COMMUNIQUE DU CMF**

**DECISION DE SANCTION**

Le Collège du Conseil du Marché Financier érigé en Conseil de discipline, a décidé, lors de sa réunion du 15 novembre 2011, d'infliger un blâme à l'encontre de la société d'intermédiation FINACORP en la personne de son représentant légal et ce, pour avoir inobservé des dispositions légales et réglementaires relatives à l'obligation de disposer des fonds nécessaires dans un compte spécifique aux clients avant l'exécution d'ordres d'achat et à l'interdiction d'utilisation des fonds des clients pour compte propre.

**قرار عقوبة**

**بلاغ من هيئة السوق المالية**

قرّر مجلس هيئة السوق المالية المنعقد بتاريخ 15 نوفمبر 2011 كمجلس تأديب، تسليط عقوبة التوبيخ على شركة الوساطة بالبورصة "فيناكورب" في شخص ممثلها القانوني وذلك من أجل خرق أحكام قانونية وترتيبية تتعلق بواجب حيازتها للأموال اللازمة في حساب خاص بالحرفاء قبل تنفيذ أوامر الشراء وبتحجير استعمال أموال الحرفاء للحساب الخاص.

## COMMUNIQUE DU CMF

### AGREMENT DE CONSTITUTION D'OPCVM

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 28 juillet 2011, d'agrèer le fonds suivant :

**FCPR TARI9I FUND**  
Fonds Commun de Placement à Risque  
régé par le Code des Organismes de Placement Collectif  
promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.  
**Siège Social** : Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage  
Les Berges du Lac 1053 - Tunis

SAGES SA et STB ont obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 28 juillet 2011, pour la création d'un Fonds Commun de Placement à Risque, dénommé «FCPR-TARI9I FUND» d'un montant de 5 000 000 dinars divisé en 5 000 parts de 1 000 dinars chacune.

### AGREMENT DE CONSTITUTION DE SOCIETES DE GESTION

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 25 novembre 2011, d'agrèer les sociétés de gestion suivantes :

**AXIS INVESTISSEMENT**  
Société de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers  
régé par le Code des Organismes de Placement Collectif  
promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 et la loi n° 2005-96  
du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.  
**Siège Social** : 67, Avenue Mohamed V, 1002 - Tunis.

AXIS CAPITAL a obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 25 novembre 2011, pour la création d'une société de gestion, dénommé « AXIS INVESTISSEMENT » d'un capital social de 200 000 dinars divisé en 2 000 actions de 100 dinars chacune.

**MAXULA GESTION**  
Société de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers  
régé par le Code des Organismes de Placement Collectif  
promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 et la loi n° 2005-96  
du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.  
**Siège Social** : Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac.

MAXULA BOURSE a obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 25 novembre 2011, pour la création d'une société de gestion, dénommé « MAXULA GESTION » d'un capital social de 200 000 dinars divisé en 2 000 actions de 100 dinars chacune.

### AGREMENT DE RESPONSABLE DU CONTROLE DE LA CONFORMITE ET DU CONTROLE INTERNE

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 25 novembre 2011, d'agrèer la nomination de Monsieur Ali BEN DALY en tant que responsable du contrôle de la conformité et du contrôle interne au sein de FIDELIUM FINANCE.

### AGREMENT DE CHANGEMENT DU DIRIGEANT D'UNE SOCIETE DE GESTION

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 25 novembre 2011, d'agrèer la nomination de Monsieur Tahar BEN HATIRA en tant que Président Directeur Général de IKDAM GESTION.

2011 - AC - 45

### AGREMENT DE CONSTITUTION D'OPCVM

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 25 novembre 2011, d'agrèer le fonds suivant :

**CAPITALease Seed Fund**  
Fonds d'amorçage  
régé par le Code des Organismes de Placement Collectif  
promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 et par la Loi n° 2005-58 du 18 juillet 2005.  
**Siège Social** : Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj 2<sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 Tunis.

La société UNITED GULF FINANCIAL SERVICES North Africa (UGFSna) et la BANQUE INTERNATIONALE ARABE de TUNISIE (BIAT) ont obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 25 novembre 2011, pour la création d'un Fonds d'amorçage, dénommé « CAPITALease Seed Fund » d'un montant initial de 1 000 000 dinars divisé en 10 000 parts de 100 dinars chacune.

2011 - AC - 46

**AVIS DES SOCIETES**

ASSEMBLEES GENERALES

**SOCIETE ELECTROSTAR**

Siège Social : Boulevard de l'Environnement route Naâssen  
2013 Bir El Kassâa Ben Arous

La Société ELECTROSTAR informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le vendredi 16 décembre 2011 à 10 Heures, à l'adresse suivante : "DIGITAL CENTER LG", Rue Lemane Immeuble Fékih, Route de la Marsa, les Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

- 1-Entériner le retard dans la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
- 2- Lecture du Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 2010.
- 3-Lecture des Rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2010.
- 4-Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des conventions régies par les dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales et des états financiers individuels de la société pour l'exercice 2010.
- 5- Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2010.
- 6-Affectation du résultat de l'exercice 2010.
- 7- Approbation des états financiers consolidés de la société pour l'exercice 2010.

Tous les documents afférents à cette assemblée, sont tenus à la disposition des actionnaires au siège administratif de la Société, sis à : l'Avenue de l'environnement, Immeuble Kallel, Les Berges du Lac, 3<sup>ème</sup> étage.

2011 - AS - 1049

**PROJET DE RESOLUTIONS**

**SOCIETE ELECTROSTAR**  
Siège Social : Boulevard de l'Environnement route Naâssen  
2013 Bir El Kassâa Ben Arous

Projet de résolutions de la Société ELECTROSTAR qui sera soumis à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 16 décembre 2011.

**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société ELECTROSTAR, entérine le retard dans la tenue de la présente Assemblée, et constate que ce retard ne lèse en rien les intérêts des actionnaires.

**Cette résolution est adoptée ..... des actionnaires présents ou représentés.**

**DEUXIEME RESOLUTION : Approbation des états financiers ELECTROSTAR relatifs à l'exercice 2010**

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société ELECTROSTAR, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice 2010 et des rapports des Commissaires aux comptes, approuve sans aucune réserve le rapport du conseil ainsi que les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2010 tels qu'ils lui ont été présentés.

**Cette résolution est adoptée ..... des actionnaires présents ou représentés.**

**TROISIEME RESOLUTION : Approbation des conventions de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales**

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société ELECTROSTAR, approuve les conventions réglementées, et ce conformément à l'article 200 du code des sociétés commerciales, tels qu'elles figurent dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

**Cette résolution est adoptée .....des actionnaires présents ou représentés.**

- Suite -

**QUATRIEME RESOLUTION : Quitus aux Administrateurs**

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société ELECTROSTAR, donne quitus entier, définitif et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2010.

**Cette résolution est adoptée ..... des actionnaires présents ou représentés.**

**CINQUIEME RESOLUTION : Affectation du résultat de l'exercice 2010**

L'exercice clos au 31 décembre 2010 fait ressortir un résultat déficitaire s'élevant à 18 718 687,023 Dinars que nous proposons de l'affecter en résultats reportés.

**Cette résolution est adoptée .....des actionnaires présents ou représentés.**

**SIXIEME RESOLUTION : Approbation des états financiers consolidés du Groupe ELECTROSTAR relatifs à l'exercice 2010**

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société ELECTROSTAR, après avoir entendu lecture du rapport du Groupe ELECTROSTAR et du rapport des commissaires aux comptes, approuve, sans aucune réserve, les états financiers consolidés du Groupe ELECTROSTAR arrêtés au 31 décembre 2010 tels qu'ils lui ont été présentés.

**SEPTIEME RESOLUTION : Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales**

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société ELECTROSTAR donne tous pouvoirs au Président Directeur Général ou à toute personne mandatée par lui à l'effet d'effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités légales de publication ou de régularisation.

**Cette résolution est adoptée ..... des actionnaires présents ou représentés.**

**AVIS DES SOCIETES**

**INFORMATIONS POST AGE**

**SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE  
-SOMOCER-**

Siège Social : Menzel Hayet-5033 Monastir.

Les résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société Moderne de Céramique- SOMOCER tenue en date du 29 novembre 2011.

***PREMIERE RESOLUTION***

L'Assemblée Générale Extraordinaire sur proposition du Conseil d'Administration, décide que le capital social qui est actuellement de Vingt quatre Millions deux cent cinquante cinq milles (24 255 000) Dinars, soit augmenté de Deux Millions quatre cent vingt cinq mille cinq cents (2 425 500) Dinars, pour le porter ainsi à Vingt Six Millions six cents quatre vingt milles cinq cents (26 680 500) Dinars à prélever du compte « résultats reportés » et ce, par la création et l'émission de Deux Millions quatre cent vingt cinq mille cinq cents (2 425 500) actions nouvelles de Un (01) Dinar chacune

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

***DEUXIEME RESOLUTION***

L'Assemblée Générale Extraordinaire, décide que les Deux Millions quatre cent vingt cinq mille cinq cents (2 425 500) actions nouvelles soient attribuées aux anciens actionnaires et aux cessionnaires des droits d'attribution en bourse à raison d'Une (01) action nouvelle pour Dix (10) actions anciennes et seront assimilées aux actions anciennes et jouiront des mêmes droits à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

***TROISIEME RESOLUTION***

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'assemblée Générale décide de modifier, comme suit, l'article 6 des statuts.

**Article 6 : Capital social**

Le capital social est fixé à la somme de Vingt Six Millions six cents quatre vingt milles cinq cents (26 680 500) Dinars. Il est divisé en Vingt Six Millions six cents quatre vingt milles cinq cents (26 680 500) actions de Un(01) Dinar chacune. Le reste de l'article demeure sans changement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

- Suite -

	<b>QUATRIEME RESOLUTION</b>	
--	-----------------------------	--

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère ses pouvoirs au conseil d'administration à l'effet d'accomplir toutes les formalités nécessaires conduisant à cette augmentation et d'en constater la réalisation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

	<b>CINQUIEME RESOLUTION</b>	
--	-----------------------------	--

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère au porteur d'une copie d'un extrait du procès verbal de la présente Assemblée, tout pouvoir, pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

## AVIS DES SOCIETES

### EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

#### VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

### EMPRUNT OBLIGATAIRE « UIB 2011-2 »

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Union Internationale de Banques tenue le 23/06/2011 a autorisé l'émission d'emprunts obligataires par la banque jusqu'à concurrence de 200 000 000 dinars au cours des exercices 2011, 2012 et 2013 et a délégué au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation au directeur général, les pouvoirs nécessaires pour procéder à l'émission de ces emprunts en une ou plusieurs fois et d'en arrêter et fixer les conditions et les modalités.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni en date du 22/07/2011 a autorisé l'émission d'un emprunt obligataire de 50 000 000 dinars susceptible d'être porté à un montant de 75 000 000 dinars, dans le cas où les conditions du marché le permettraient, moyennant un taux de coupon de 5,90% et une durée de 7 ans. Le conseil a délégué au Directeur Général le pouvoir de modifier, le cas échéant, les modalités de l'emprunt de manière à tenir compte de la conjoncture et des conditions du marché.

Dans le cadre de la délégation de pouvoir du Conseil d'Administration du 22/07/2011, la Direction Générale a fixé le montant de l'emprunt obligataire « UIB 2011-2 » à 50 000 000 dinars et pouvant être porté à 75 000 000 dinars, sur une durée de 7 ans et un taux d'intérêt de 5,90% brut l'an.

**Dénomination de l'emprunt :** « UIB 2011-2 ».

**Montant :** 50 000 000 de dinars, et susceptible d'être porté à un montant maximum de 75 000 000 dinars.

**Prix d'émission :** 100 dinars par obligation déduction faite des intérêts courus entre la date effective de souscription et de libération et le **30/01/2012** date limite de clôture des souscriptions.

**Prix de remboursement :** 100 dinars par obligation.

**Forme des obligations :** Les obligations sont nominatives.

**Taux d'intérêt :** 5,90% brut l'an.

**Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :** Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir.

Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de 5,90% l'an pour le présent emprunt.

**Durée totale :** Les obligations « UIB 2011-2 » du présent emprunt sont émises pour une durée de 7 ans.

**Durée de vie moyenne :** Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée est de 3,999 ans pour le présent emprunt.

**Duration (souscription à taux fixe) :** La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de 3,583 années.

- Suite -

**Date de jouissance en intérêts** : Chaque obligation portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **30/01/2012** seront décomptés et payés à cette dernière date. Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de cotation en bourse est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **30/01/2012** et ce même en cas de prorogation de cette date.

**Amortissement et remboursement** : Toutes les obligations émises seront remboursables à raison de 14,290 dinars par obligation à partir de la première année de la date limite de clôture des souscriptions effectives jusqu'à la sixième année et de 14,260 dinars la 7ème année.

**Paiement** : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **30/01** de chaque année. Le premier remboursement en capital et le premier paiement en intérêts auront lieu le **30/01/2013**.

Les paiements des intérêts et le remboursement du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

**Période de souscriptions et de versements** : Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **16/12/2011** et clôturées au plus tard le **30/01/2012**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (75 000 000 dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis soit un maximum de 750 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 50 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **30/01/2012**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 50 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **30/01/2012**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **14/02/2012** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

**Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public** : Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **16/12/2011** aux guichets d'AXIS Capital Bourse, sise au 67, Avenue Mohamed V 1002 Tunis, de BNA Capitaux, sise au Complexe Le Banquier Avenue Tahar Haddad Les Berges Du Lac 1053 Tunis.

**Tenue des comptes en valeurs mobilières** : L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues et la tenue du registre des obligations de l'emprunt obligataire « UIB 2011-2 » seront assurés par le Back office marché de l'UIB.

**Notation** : le présent emprunt obligataire n'est pas noté.

**Cotation en bourse** : Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, L'Union Internationale de Banques s'engage à charger l'intermédiaire en bourse, Axis Capital Bourse en vue de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « UIB 2011-2 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

**Prise en charge par la STICODEVAM** : L'Union Internationale de Banques s'engage dès la clôture de l'emprunt « UIB 2011-2 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Un prospectus d'émission et d'admission au marché obligataire de la cote de la Bourse constitué de la note d'opération visée par le CMF sous le n° **11-0757** en date du **1<sup>er</sup> décembre 2011**, du document de référence « UIB 2011 » enregistré par le CMF sous le n° **11-002** en date du **15 juillet 2011** et de son actualisation enregistrée par le CMF le **1<sup>er</sup> décembre 2011** sous le n° **11-002/A001** seront mis à la disposition du public, sans frais, auprès de l'UIB, 65, Avenue Habib Bourguiba - 1001 TUNIS ; de la BNA Capitaux - intermédiaire en Bourse, Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis ; de Axis Capital Bourse, Intermédiaire en bourse, 67, Avenue Mohamed V – 1002 Tunis et sur le site Internet du CMF : [www.cmf.org.tn](http://www.cmf.org.tn).

<b>AVIS</b>
-------------

### COURBE DES TAUX DU 05 DECEMBRE 2011

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) <sup>[1]</sup>	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	3,204%		
TN0008002487	BTC 52 SEMAINES 28/02/2012		3,440%	
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		3,486%	1 006,239
TN0008002495	BTC 52 SEMAINES 27/03/2012		3,519%	
TN0008002503	BTC 52 SEMAINES 24/04/2012		3,598%	
TN0008002529	BTC 52 SEMAINES 29/05/2012		3,697%	
TN0008002545	BTC 52 SEMAINES 07/08/2012		3,894%	
TN0008002552	BTC 52 SEMAINES 04/09/2012		3,973%	
TN0008002560	BTC 52 SEMAINES 02/10/2012		4,052%	
TN0008002578	BTC 52 SEMAINES 23/10/2012		4,111%	
TN0008002586	BTC 52 SEMAINES 27/11/2012	4,209%		
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,332%	1 007,715
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,584%	1 026,002
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,802%	1 058,229
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,904%	1 079,005
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,157%	1 052,414
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"	5,446%		984,559
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,530%	989,062
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,649%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,802%	1 043,496
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"	6,057%		969,015
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,063%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,071%	966,624
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,181%	1 053,137
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,190%		954,112

<sup>[1]</sup> L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL		
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	135,352	139,141	139,186		
2 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	11,838	12,212	12,214		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
3 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,214	1,250	1,251		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
4 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	32,630	33,753	33,764		
5 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	44,802	46,166	46,177		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
6 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	28/03/08	163,775	161,711	161,274		
7 FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS GESTION	28/03/08	669,080	546,458	546,075		
8 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	140,431	132,458	132,448		
9 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,841	125,942	126,001		
10 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,956	115,348	115,367		
11 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	115,164	113,546	113,546		
12 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	109,195	94,614	94,635		
13 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	165,054	152,924	152,662		
14 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,368	98,833	98,851		
15 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	-	102,130	102,146		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
16 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 279,506	1 286,887	1 284,888		
17 FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05/02/04	2 218,986	2 211,625	2 212,032		
18 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	107,368	107,111	106,929		
19 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	122,479	111,791	111,386		
20 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	122,906	121,867	121,539		
21 FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 153,132	1 180,975	1 181,826		
22 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	129,272	124,586	123,893		
23 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,956	14,810	14,751		
24 FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 844,815	5 785,484	5 788,299		
25 FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15/01/08	6 613,950	6 633,312	6 624,746		
26 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,293	2,233	2,226		
27 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,846	1,846	1,845		
28 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,162	1,143	1,136		
<b>OPCVM DE DISTRIBUTION</b>							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
29 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	31/05/11	4,160	108,201	107,479	107,487
30 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	23/03/11	3,758	104,529	104,142	104,172
31 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	15/03/11	3,741	105,198	104,956	104,988
32 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	10/05/11	3,719	103,030	102,820	102,830
33 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	04/04/11	4,309	103,814	102,988	103,016
34 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/11	3,301	107,102	106,965	106,989
35 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	09/05/11	3,997	103,928	103,500	103,518
36 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	18/04/11	3,925	103,973	103,626	103,654
37 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	18/04/11	3,882	104,106	103,786	103,818
38 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	30/06/11	3,730	105,976	105,293	105,320
39 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	16/05/11	4,000	102,920	102,300	102,327
40 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/11	4,067	104,302	103,900	103,931
41 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/11	3,622	104,065	103,654	103,679
42 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/10/98	19/05/11	3,588	106,546	106,348	106,376
43 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	11/04/11	3,798	106,200	105,602	105,626
44 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/11	2,720	102,642	102,669	102,692
45 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	27/04/11	3,597	102,948	102,514	102,540
46 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	27/05/11	3,910	104,540	103,968	103,990
47 SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	16/05/11	3,915	102,457	102,108	102,140
48 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	25/05/11	6,167	106,156	103,018	103,040

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/11	3,415	104,166	103,553	103,576
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	16/05/11	3,963	102,745	102,260	102,289
51	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	05/05/11	3,774	104,552	103,975	104,001
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	27/05/11	3,497	104,763	104,415	104,441
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/05/11	3,291	102,001	101,756	101,782
<b>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</b>								
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	31/05/11	0,370	10,536	10,489	10,492
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	23/05/11	4,084	104,067	103,360	103,388
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	100,000	102,455	102,480
<b>FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE</b>								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	4,185	102,112	101,271	101,337
<b>SICAV MIXTES</b>								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	31/05/11	0,880	75,602	75,246	75,149
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	2,808	155,524	147,837	147,903
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	31,572	1 553,686	1 465,814	1 466,311
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	18/04/11	2,720	112,581	113,563	113,540
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	18/04/11	1,563	116,359	115,397	115,290
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	09/05/11	0,755	95,575	90,709	90,870
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/11	0,375	16,523	16,287	16,289
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	27/04/11	4,334	277,442	270,836	271,254
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	16/05/11	2,012	51,249	45,909	45,839
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	28/05/10	0,184	2 257,144	2 360,330	2 361,819
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	12/05/11	1,386	78,987	79,127	79,011
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	10/05/11	1,293	58,113	58,055	58,077
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	25/05/11	1,516	103,331	101,633	101,621
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/05/11	1,992	113,779	111,694	111,673
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/05/11	0,115	110,018	104,500	104,447
<b>FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE</b>								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/11	0,210	11,692	11,705	11,692
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/11	0,160	12,686	12,670	12,667
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/11	0,030	16,636	16,926	16,897
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/11	0,270	17,197	16,820	16,783
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/11	0,102	12,356	11,967	11,982
78	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	-	10,106	10,106
79	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	-	10,097	10,096
80	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	-	10,101	10,100
81	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,681	131,919	124,134	124,223
82	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,058	127,744	123,569	123,594
83	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	-	-	-	10,190	10,192
84	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	28/04/11	0,942	128,457	116,837	116,764
85	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	27/05/11	0,137	20,621	19,666	19,684
86	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	-	102,910	102,820
87	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	-	103,175	103,114
<b>FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE</b>								
88	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	08/06/11	3,925	102,358	99,006	98,939
89	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	-	-	-	107,350	107,141
90	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	18/04/11	3,064	150,176	143,424	142,712
91	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	06/06/11	0,045	10,417	10,575	10,583
92	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	1,870	123,909	115,592	115,726
93	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	3,135	117,002	114,629	114,651
94	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	100,000	102,427	102,243
95	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	100,000	101,649	101,306
96	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,011	184,646	182,361	181,515
97	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,195	162,241	163,526	162,957
98	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	2,611	140,166	141,852	141,584
99	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	30/05/11	177,508	10 740,784	9 914,261	9 873,221
100	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	192,968	196,436	195,382
101	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	109,114	134,491	134,246
102	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 439,547	1 508,568	1 496,535
103	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	-	104,953	104,228
104	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	107,049	100,199	99,692
105	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	20/07/11	2,927	107,735	115,831	115,975
106	TUNISIAN EQUITY FUND FCP	UGFS-NA	30/11/09	31/05/11	71,780	10 395,971	10 189,393	10 155,807

**BULLETIN OFFICIEL  
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -  
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : [cmf@cmf.org.tn](mailto:cmf@cmf.org.tn)

**Publication paraissant  
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar  
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF  
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

**IMPRIMERIE  
du  
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**ETATS FINANCIERS**

**SOCIETE MEUBLATEX**  
**SIEGE SOCIAL : ROUTE DE TUNIS 4011 HAMMAM SOUSSE**

La société MEUBLATEX publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2010 tels qu'ils ont été soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2010. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr Seifeddine Chebil MAHJOUB et Mr Hechmi BERGAOUI.

<b>BILAN</b>
--------------

(Exprimé en Dinars)

ACTIFS	Notes	Au 31 décembre	
		2010	2009
<b><u>Actifs non courants</u></b>			
<b>Actifs immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles	4	258 821,406	219 017,836
Moins amortissements	5	136 175,294	117 519,833
		<b>122 646,112</b>	<b>101 498,003</b>
Immobilisations corporelles	6	86 579 449,000	83 833 658,370
Moins amortissements	7	35 323 967,744	33 142 917,163
		<b>51 255 481,256</b>	<b>50 690 741,207</b>
Immobilisations financières	8	89 697 274,743	87 499 989,433
Moins provisions	9	14 861 624,548	14 861 624,548
		<b>74 835 650,195</b>	<b>72 638 364,885</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>126 213 777,563</b>	<b>123 430 604,095</b>
<b>Autres actifs non courants</b>	10	764 860,876	555 484,306
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>126 978 638,439</b>	<b>123 986 088,401</b>
<b><u>Actifs courants</u></b>			
Stocks	11	9 348 159,401	6 471 253,682
Clients et comptes rattachés		10 412 952,643	11 804 496,608
Moins provisions		1 287 387,765	1 222 783,064
	12	<b>9 125 564,878</b>	<b>10 581 713,544</b>
Autres actifs courants	13	5 162 933,932	4 217 559,593
Placements et autres actifs financiers	14	820 000,000	1 300 000,000
Liquidités et équivalents de liquidités	15	3 359 989,974	4 430 385,700
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>		<b>27 816 648,185</b>	<b>27 000 912,519</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>154 795 286,624</b>	<b>150 987 000,920</b>

## BILAN

(Exprimé en Dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	Au 31 décembre	
		2010	2009
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social	16	50 000 000,000	50 000 000,000
Réserves	17	2 360 037,490	1 856 809,802
Autres capitaux propres	18	29 539 512,464	22 986 758,497
<b>Total capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>81 899 549,954</b>	<b>74 843 568,299</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>1 739 510,328</b>	<b>8 653 227,688</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</b>		<b>83 639 060,282</b>	<b>83 496 795,987</b>
<b>Passifs</b>			
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts	19	29 959 916,636	27 886 716,145
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>29 959 916,636</b>	<b>27 886 716,145</b>
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	20	28 382 120,507	27 757 008,526
Autres passifs courants	21	6 812 481,788	6 278 097,687
Concours bancaires et autres passifs financiers	22	6 001 707,411	5 568 382,575
<b>Total des passifs courants</b>		<b>41 196 309,706</b>	<b>39 603 488,788</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>71 156 226,342</b>	<b>67 490 204,933</b>
<b>Total capitaux propres et passifs</b>		<b>154 795 286,624</b>	<b>150 987 000,920</b>

## ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en Dinars)

ETAT DE RESULTAT	Notes	Exercice clos au	
		31/12/2010	31/12/2009
<b><u>Produits d'exploitation</u></b>			
Revenus	23	56 756 543,521	58 529 629,388
Autres produits d'exploitation	24	992 716,655	5 866 673,220
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>57 749 260,176</b>	<b>64 396 302,608</b>
<b><u>Charges d'exploitation</u></b>			
Achats de marchandises consommés	25	40 304 560,527	41 297 647,684
Achats d'approvisionnements consommés	26	2 096 369,568	1 676 007,623
Charges de personnel	27	6 819 693,666	6 189 053,100
Dotations aux amortissements et provisions	28	3 207 972,696	3 254 728,677
Autres charges d'exploitation	29	3 535 881,616	3 137 055,793
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>55 964 478,073</b>	<b>55 554 492,877</b>
<b><u>Résultat d'exploitation</u></b>		<b>1 784 782,103</b>	<b>8 841 809,731</b>
Charges financières nettes	30	2 040 894,250	1 701 240,013
Produits de placements	31	966 728,192	803 270,918
Autres gains ordinaires	32	1 355 414,268	1 172 862,739
Autres pertes ordinaires	33	20 554,485	9 145,787
<b><u>Résultat des activités ordinaires avant impôt</u></b>		<b>2 045 475,828</b>	<b>9 107 557,588</b>
Impôt sur les sociétés		305 965,500	454 329,900
<b><u>Résultat des activités ordinaires après impôt</u></b>		<b>1 739 510,328</b>	<b>8 653 227,688</b>
Eléments extra ordinaire (gains/pertes)		-	-
<b><u>Résultat net de l'exercice</u></b>		<b>1 739 510,328</b>	<b>8 653 227,688</b>
Effets de modifications comptables		-	-
<b>RESULTAT NET APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</b>		<b>1 739 510,328</b>	<b>8 653 227,688</b>

## ETATS DES FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en Dinars)

Flux de trésorerie	Notes	Exercice clos au	
		31/12/2010	31/12/2009
<b><u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u></b>			
Encaissements reçus des clients		69 564 765,955	69 206 664,062
Sommes versées fournisseurs et personnel		-66 412 531,733	-65 568 734,324
Intérêts payés		-1 933 689,237	-1 492 891,200
Intérêts reçus		48 297,488	27 541,680
Impôts sur les bénéfices payés		-280 089,948	-334 873,483
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>34</b>	<b>986 752,525</b>	<b>1 837 706,735</b>
<b><u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u></b>			
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-3 022 154,331	-2 319 615,659
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		1 800,000	29 500,000
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-25 522,667	-11 069 986,905
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières		-	-
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>	<b>35</b>	<b>-3 045 876,998</b>	<b>-13 360 102,564</b>
<b><u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u></b>			
Encaissement suite à l'émission d'actions		-	4 100 000,000
Dividendes et autres distributions		202 035,400	158 742,100
Encaissement provenant des emprunts		7 438 407,894	47 300 000,000
Remboursement d'emprunts		-5 046 258,641	-35 928 258,326
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>36</b>	<b>2 594 184,653</b>	<b>15 630 483,774</b>
<b>Incidences des variations taux de change</b>		<b>-3 122,846</b>	<b>11 283,272</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>37</b>	<b>531 937,334</b>	<b>4 119 371,217</b>
Trésorerie au début de l'exercice		3 463 295,968	-656 075,249
Trésorerie à la clôture de l'exercice		3 995 333,302	3 463 295,968

## Note 1 – Réglementation comptable

### 1.- 1. Conventions Comptables

La comptabilité de la Société Meublutex a été établie compte tenu des conventions prévues par le décret N°96-2459 du 30 Décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel et respecte ainsi les caractéristiques qualitatives que doit revêtir l'information financière à savoir :

- l'intelligibilité
- la pertinence
- la fiabilité
- et la comparabilité

### 1.- 2. Normes Comptables

Les règles de présentation des états financiers, d'évaluation et de fonctionnement des comptes, sont, sauf dérogation indiquée, conformes aux normes comptables introduites par l'arrêté du Ministre des Finances du 31 Décembre 1996.

Les états financiers de la Société Meublutex comprennent le bilan, l'état de résultat (modèle autorisé), l'état des flux de trésorerie (modèle de référence) et les notes aux états financiers. Ces états sont établis en Dinar Tunisien, les éléments en monnaie étrangère font l'objet d'une évaluation au cours de devise du dernier jour ouvrable de l'exercice.

L'exercice comptable de la société débute le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de la même année. Ainsi, il enregistre ses propres produits et supporte ses propres charges.

## Note 2 – Principe comptables appliqués

### 2.- 1. Immobilisations

A la date d'entrée dans le patrimoine de la société, les immobilisations sont comptabilisées conformément aux prescriptions suivantes :

- les immobilisations à titre onéreux, à leur coût d'acquisition,
- les immobilisations produites par la société à leur coût de production
- les biens non achevés, sont évalués à leur coût de production et comptabilisés en immobilisations en cours,

Les dotations aux amortissements sont calculées linéairement en fonction de la durée de vie estimée de chaque bien.

Les principaux taux utilisés pour le calcul des amortissements de l'exercice sont les suivants :

Désignation	Taux
Constructions	5%
Matériel et Outillage	15%
Matériel de transport	20%
Mobilier matériel de bureau	20%
Matériel informatique	33%
Agencements aménagements et installations	10%

## **2.- 2. Valeurs d'exploitations**

Les stocks de la société sont évalués au coût d'acquisition qui comporte les frais engagés par la société pour mettre ces stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

L'ensemble des stocks a fait l'objet d'un inventaire physique qui s'est déroulé le 31 décembre 2010, la comptabilisation est faite par référence à la méthode autorisée de l'inventaire intermittent.

## **2.- 3. Provisions pour dépréciation des créances**

Les créances douteuses sont reclassées du compte clients ordinaires au compte clients douteux. Des provisions sont constituées pour couvrir les dépréciations potentielles des créances.

## **2.- 4. Capitaux propres**

Les capitaux propres de la société Meublatex se composent du capital social souscrit et libéré en intégralité, des réserves et primes liées au capital ainsi que des résultats reportés et des subventions d'investissements.

## **2.-5. Emprunts**

Les emprunts à moyen et long terme figurent parmi les passifs non courants. Les échéances à moins d'un an sont reclassées parmi les autres passifs financiers. La société constate les charges d'emprunt courus et non encore échus.

## **2.-6. Fournisseurs et comptes rattachés**

Ce poste se compose des créances des fournisseurs locaux d'exploitation, des effets à payer tirés par les fournisseurs d'exploitation et des factures non parvenues relatives aux biens et services rendus à la société Meublatex

## **2.-7. Règles de prise en compte et de mesure des revenus**

Les revenus provenant de l'activité principale de la société se composent des ventes en hors taxes.

Ces ventes sont comptabilisées au jour le jour sur la base de la facturation.

Le revenu connexe à l'activité principale est constitué essentiellement des intérêts sur crédits clients.

## **2.-8. Règles de prise en compte des charges**

Les achats de biens et services sont comptabilisés en hors taxes sur la base des factures fournisseurs.

Les intérêts de retard sur les emprunts en principal sont pris en charges à leurs échéances.

Les intérêts courus et non échus sont comptabilisés au 31 décembre de chaque exercice.

## **Note 3 – Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont inscrites parmi les actifs au niveau de la rubrique « actifs non courants » conformément aux prescriptions de la norme comptable n° 5.

Ces immobilisations ont été évaluées à leur coût d'acquisition hors TVA récupérables, ce coût incorpore le prix d'achat, les droits et taxes non récupérables, ainsi que les autres frais engagés nécessaires à la mise en état de fonctionnement du bien en vue de sa future utilisation.

**Note 4 – Immobilisations incorporelles**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2010 à 258.821,406 dinars contre 219.017,836 dinars au 31 décembre 2009 soit une augmentation de 39.803,570 dinars, le détail de ce solde se présente comme suit :

Désignation	Valeur brute au 31/12/2009	Acquisitions de l'exercice	Cessions de l'exercice	Valeur brute au 31/12/2010
Concession de marque et licence	42 020,432	6 029,200	-	48 049,632
Logiciels	116 997,404	33 774,370	-	150 771,774
Fond de Commerce	60 000,000	-	-	60 000,000
<b>Total</b>	<b>219 017,836</b>	<b>39 803,570</b>	<b>-</b>	<b>258 821,406</b>

**Note 5 : Amortissements des immobilisations incorporelles**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2010 à 136.175,294 dinars contre 117.519,833 dinars au 31 décembre 2009 soit une augmentation de 18.655,461 dinars, le détail de ce solde se présente comme suit :

Désignation	Amortis au 31/12/2009	Dotations de l'exercice	Régularis de l'exercice	Amortis au 31/12/2010
Concession de marque et licence	4 949,246	14 471,975	-	19 421,221
Logiciels	112 570,587	4 183,486	-	116 754,073
Fond de commerce	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>117 519,833</b>	<b>18 655,461</b>	<b>-</b>	<b>136 175,294</b>

**Note 6 : Immobilisations corporelles**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2010 à 86.579.449,000 dinars contre 83.833.658,370 dinars au 31 décembre 2009 soit une augmentation de 2.745.790,630 dinars, le détail de ce solde se présente comme suit :

Désignation	Valeur brute au 31/12/2009	Acquisitions de l'exercice	Cessions de l'exercice	Valeur brute au 31/12/2010
Terrains	31 476 794,768	4 749,605	987 742,300	30 493 802,073
Constructions	24 868 489,645	21 575,074	-	24 890 064,719
Matériel d'exploitation	152 290,576	15 790,779	-	168 081,355
Matériel de transport	6 467 092,718	33 425,741	11 252,922	6 489 265,537
M M Bureau	2 742 429,994	101 721,939	-	2 844 151,933
A A et Décoration	11 616 522,953	202 262,983	-	11 818 785,936
Construction en cours	4 585 138,320	1 395 769,118	-	5 980 907,438
A A I en cours	1 768 121,223	1 850 368,533	-	3 618 489,756
Avances/ immobilisations	156 778,173	119 122,080	-	275 900,253
<b>Total</b>	<b>83 833 658,370</b>	<b>3 744 785,852</b>	<b>998 995,222</b>	<b>86 579 449,000</b>

**Note 7 : Amortissements des immobilisations corporelles**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2010 à 35.323.967,744 dinars contre 33.142.917,163 dinars au 31 décembre 2009 soit une augmentation de 2.181.050,581 dinars, le détail de ce solde se présente comme suit :

Désignation	Amortis au 31/12/2009	Dotations de l'exercice	Régularis de l'exercice	Amortis au 31/12/2010
Agencement des terrains	33 604,260	11 117,474	-	44 721,734
Constructions	15 570 826,204	1 111 639,601	-	16 682 465,805
Matériel d'exploitation	129 376,346	5 941,890	-	135 318,236
Matériel de transport	5 707 686,242	290 977,466	11 252,922	5 987 410,786
M M Bureau	2 615 436,622	76 559,977	-	2 691 996,599
A A et Décoration	9 085 987,489	696 067,095	-	9 782 054,584
<b>Total</b>	<b>33 142 917,163</b>	<b>2 192 303,503</b>	<b>11 252,922</b>	<b>35 323 967,744</b>

**Note 8 : Immobilisations financières**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2010 à 89.697.274,743 dinars contre 87.499.989,433 dinars au 31 décembre 2009 soit une augmentation de 2.197.285,310 dinars, le détail de ce solde se présente comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variations
Titre de participation groupe Hôtelier	69 445 465,549	69 145 465,549	300 000,000
Titre de participation groupe Industriel	16 654 743,536	15 929 973,536	724 770,000
Titre de participation hors groupe	2 343 318,953	2 343 227,000	91,953
Versement restant à effectuer	-300 000,000	-	-300 000,000
Prêts société du groupe	1 440 000,000	-	1 440 000,000
Dépôt et Cautionnement	113 746,705	81 323,348	32 423,357
<b>Total</b>	<b>89 697 274,743</b>	<b>87 499 989,433</b>	<b>2 197 285,310</b>

Le tableau de variation des titres est présenté en Annexe 1.

**Note 9 : Provisions pour dépréciation des immobilisations financières**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2009 à 14.861.624,548 dinars, le détail de ce solde se présente comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variations
Africa	5 461 418,571	5 461 418,571	-
SIH Mouradi	4 784 255,094	4 784 255,094	-
STM	2 216 196,260	2 216 196,260	-
Bahamas	945 969,994	945 969,994	-
Hammam Bourguiba	867 489,661	867 489,661	-
Molka	326 593,375	326 593,375	-
Palmarina	259 701,593	259 701,593	-
<b>Total</b>	<b>14 861 624,548</b>	<b>14 861 624,548</b>	<b>-</b>

**Note 10 : Autres actifs non courants**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2010 à 764.860,876 dinars contre 555.484,306 dinars au 31 décembre 2009 soit une augmentation de 209.376,570 dinars détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variations
Charges à répartir	821 732,876	555 484,306	266 248,570
Résorption charges à répartir	56 872,000	-	56 872,000
<b>Total</b>	<b>764 860,876</b>	<b>555 484,306</b>	<b>209 376,570</b>

**Note 11 : Stocks**

La valeur des stocks s'élève au 31 décembre 2010 à 9.348.159,401 dinars contre 6.471.253,682 dinars au 31 décembre 2009 soit une augmentation de 2.876.905,719 dinars détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variations
Matières consommables pièces de rechange	86 098,804	284 493,789	-198 394,985
Marchandises	9 262 060,597	6 186 759,893	3 075 300,704
<b>Total</b>	<b>9 348 159,401</b>	<b>6 471 253,682</b>	<b>2 876 905,719</b>

**Note 12 : Clients et comptes rattachés**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2010 à 9.125.564,878 dinars contre 10.581.713,544 dinars au 31 décembre 2009 soit une diminution de 1.456.148,666 dinars, le détail de ce solde se présente comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variations
Clients ventes ordinaires	2 057 666,651	1 917 470,331	140 196,320
Clients ventes exportations	25 461,170	25 461,170	-
Clients effets à recevoir	6 090 246,938	7 491 716,101	-1 401 469,163
Clients effets impayés	604 909,250	741 073,125	-136 163,875
Clients chèques impayés	1 194 717,623	1 170 703,445	24 014,178
Clients douteux effets impayés	395 010,461	413 131,886	-18 121,425
Clients douteux chèques impayés	44 940,550	44 940,550	-
	<b>10 412 952,643</b>	<b>11 804 496,608</b>	<b>-1 391 543,965</b>
Provisions	1 287 387,765	1 222 783,064	64 604,701
<b>Total</b>	<b>9 125 564,878</b>	<b>10 581 713,544</b>	<b>-1 456 148,666</b>

**Note 13 : Autres actifs courants**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2010 à 5.162.933,932 dinars contre 4.217.559,593 dinars au 31 décembre 2009 soit une augmentation de 945.374,339 dinars détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variations
Fournisseurs avances sur commandes	57 754,750	162 307,274	-104 552,524
Personnel avances et prêts	134 204,394	168 669,291	-34 464,897
Etat TVA reporté	281 825,693	112 376,311	169 449,382
Etat retenue à la source	5 771,920	8 657,115	-2 885,195
Impôt différés	118 010,347	-	118 010,347
Comptes courants sociétés du groupe	2 514 085,580	2 625 623,976	-111 538,396
Débiteurs divers	840 615,416	3 182,500	837 432,916
Charges constatées d'avances	196 970,159	121 009,334	75 960,825
Divers produits à recevoir	1 001 769,655	1 003 807,774	-2 038,119
Associé opération sur capital	11 926,018	11 926,018	-
<b>Total</b>	<b>5 162 933,932</b>	<b>4 217 559,593</b>	<b>945 374,339</b>

**Note 14 : Placements et autres actifs financiers**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2010 à 820.000,000 dinars contre 1.300.000,000 dinars au 31 décembre 2009 soit une diminution de 480.000,000 dinars détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variations
Amen Trésor SICAV	820 000,000	1 300 000,000	-480 000,000
<b>Total</b>	<b>820 000,000</b>	<b>1 300 000,000</b>	<b>-480 000,000</b>

**Note 15 : Liquidités et équivalents de liquidités**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2010 à 3.359.989,974 dinars contre 4.430.385,700 dinars au 31 décembre 2009 soit une diminution de 1.070.395,726 dinars détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variations
Chèques à encaisser	967 602,776	802 483,101	165 119,675
Banques	2 263 400,048	3 486 400,002	-1 222 999,954
Caisse	128 987,150	141 502,597	-12 515,447
<b>Total</b>	<b>3 359 989,974</b>	<b>4 430 385,700</b>	<b>-1 070 395,726</b>

**Note 16 : Capital social**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2010 à 50.000.000,000 détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variations
Famille M'HIRI	46 191 330,000	46 191 330,000	-
Tissage Meublalex	8 670,000	8 670,000	-
STM El Mouradi	2 000 000,000	2 000 000,000	-
STTK Hammam Bourguiba	1 800 000,000	1 800 000,000	-
<b>Total</b>	<b>50 000 000,000</b>	<b>50 000 000,000</b>	<b>-</b>

**Note 17 : Réserves**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2010 à 2.360.037,490 dinars contre 1.856.809,802 dinars au 31 décembre 2009 soit une augmentation de 503.227,688 dinars détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variations
Réserves légales	2 281 221,520	1 848 560,136	432 661,384
Réserves extraordinaires	78 815,970	8 249,666	70 566,304
<b>Total</b>	<b>2 360 037,490</b>	<b>1 856 809,802</b>	<b>503 227,688</b>

**Note 18 : Autres capitaux propres**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2010 à 29.539.512,464 dinars contre 22.986.758,497 dinars au 31 décembre 2009 soit une augmentation de 6.552.753,967 dinars détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variations
Réserves pour réinvestissements exonérés	14 669 853,065	7 769 853,065	6 900 000,000
Réserves de réévaluation	14 869 659,399	15 216 905,432	-347 246,033
<b>Total</b>	<b>29 539 512,464</b>	<b>22 986 758,497</b>	<b>6 552 753,967</b>

**Note 19 : Emprunts non courants**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2010 à 29.959.916,636 dinars contre 27.886.716,145 dinars au 31 décembre 2009 soit une augmentation de 2.073.200,491 dinars détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variations
Emprunts Obligataires	10 000 000,000	10 000 000,000	-
Emprunts Bancaires	19 959 916,636	17 886 716,145	2 073 200,491
<b>Total</b>	<b>29 959 916,636</b>	<b>27 886 716,145</b>	<b>2 073 200,491</b>

Le tableau de variation des emprunts est présenté en Annexe 2.

**Note 20 : Fournisseurs et comptes rattachés**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2010 à 28.382.120,507 dinars contre 27.757.008,526 dinars au 31 décembre 2009 soit une augmentation de 625.111,981 dinars détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variations
Fournisseurs d'exploitations	3 171 889,180	3 295 837,631	-123 948,451
Fournisseurs d'exploitations effets à payer	22 466 121,801	22 198 187,605	267 934,196
Fournisseurs d'immobilisations	2 214 390,665	1 814 901,769	399 488,896
Fournisseurs d'immobilisations effets à payer	348 840,177	287 355,271	61 484,906
Fournisseurs d'exploitations factures non P	180 878,684	160 726,250	20 152,434
<b>Total</b>	<b>28 382 120,507</b>	<b>27 757 008,526</b>	<b>625 111,981</b>

**Note 21 : Autres passifs courants**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2010 à 6.812.481,788 dinars contre 6.278.097,687 dinars au 31 décembre 2009 soit une augmentation de 534.384,101 dinars détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variations
Clients avances sur commandes	4 137 340,661	4 104 930,555	32 410,106
Personnel et comptes rattachées	466 803,589	442 746,747	24 056,842
Etat impôts et taxes	287 302,408	555 261,828	-267 959,420
Comptes courants sociétés du groupe	52 755,357	607 447,353	-554 691,996
Comptes courants administrateurs	223,381	599,409	-376,028
Associés dividendes à payer	1 250 035,000	35,000	1 250 000,000
C.N.S. S	580 368,686	529 912,258	50 456,428
Créditeurs divers	22 835,651	23 053,055	-217,404
Produits constatés d'avance	14 817,055	14 111,482	705,573
<b>Total</b>	<b>6 812 481,788</b>	<b>6 278 097,687</b>	<b>534 384,101</b>

**Note 22 : Concours bancaires et autres passifs financiers**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2010 à 6.001.707,411 dinars contre 5.568.382,575 dinars au 31 décembre 2009 soit une augmentation de 433.324,836 dinars détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variations
Emprunts courants	845 764,054	-	845 764,054
Échéances sur emprunts non courants	4 226 799,509	2 899 966,855	1 326 832,654
Emprunts échus et non payés	303 708,214	50 000,000	253 708,214
Intérêts courus	440 678,962	351 325,988	89 352,974
Banques, établissements financiers	184 756,672	2 267 089,732	-2 082 333,060
<b>Total</b>	<b>6 001 707,411</b>	<b>5 568 382,575</b>	<b>433 324,836</b>

**Note 23 : Revenus**

Les revenus réalisés au titre de l'exercice 2010 s'élèvent à 56.756.543,521 dinars contre 58.529.629,388 dinars en 2009 soit une diminution de 1.773.085,867 dinars.

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variations
Ventes de marchandises à 18%	55 122 367,465	56 340 408,918	-1 218 041,453
Ventes à l'exportation	118 671,176	609 442,803	-490 771,627
Ventes de marchandises exonérées	1 546 224,254	1 592 688,568	-46 464,314
R.R.R accordés	-30 719,374	-12 910,901	-17 808,473
<b>Total</b>	<b>56 756 543,521</b>	<b>58 529 629,388</b>	<b>-1 773 085,867</b>

**Note 24 : Autres produits d'exploitation**

Les autres produits d'exploitation réalisés au titre de l'exercice 2010 s'élèvent à 992.716,655 dinars contre 5.866.673,220 dinars en 2009 soit une diminution de 4.873.956,565 dinars.

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variations
Revenus des immeubles	49 104,833	79 503,193	-30 398,360
Produits nets/ cession d'immobilisations	1 800,000	4 670 233,861	-4 668 433,861
Subvention d'exploitation	2 500,000	15 105,000	-12 605,000
Revenus des autres emprunts	64 731,268	3 201,150	61 530,118
Intérêts sur crédits clients	858 883,918	1 084 396,568	-225 512,650
Produits divers	15 696,636	14 233,448	1 463,188
<b>Total</b>	<b>992 716,655</b>	<b>5 866 673,220</b>	<b>-4 873 956,565</b>

**Note 25 : Achats de marchandises consommés**

Les achats de marchandises consommées au cours de l'exercice 2010 s'élèvent à 40.304.560,527 dinars contre 41.297.647,684 dinars en 2009 soit une diminution de 993.087,157 dinars détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variations
Achats de marchandises	43 379 861,231	41 318 268,322	2 061 592,909
Stock initial de marchandises	6 186 759,893	6 166 139,255	20 620,638
Stock final de marchandises	-9 262 060,597	-6 186 759,893	-3 075 300,704
<b>Total</b>	<b>40 304 560,527</b>	<b>41 297 647,684</b>	<b>-993 087,157</b>

**Note 26 : Achats d'approvisionnements consommés**

Les achats d'approvisionnements consommés au cours de l'exercice 2010 s'élèvent à 2.096.369,568 dinars contre 1.676.007,623 dinars en 2009 soit une augmentation de 420.361,945 dinars détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variations
Achats stockés des approvisionnements	1 287 081,163	1 277 568,062	9 513,101
Achats non stockés des matériels et fournit.	610 893,420	509 818,923	101 074,497
Stocks initiaux de matières consommables	284 493,789	173 114,427	111 379,362
Stocks finals de matières consommables	-86 098,804	-284 493,789	198 394,985
<b>Total</b>	<b>2 096 369,568</b>	<b>1 676 007,623</b>	<b>420 361,945</b>

**Note 27 : Charges de personnel**

Les charges de personnel s'élèvent au titre de l'exercice 2010 à 6.819.693,666 dinars contre 6.189.053,100 dinars en 2009 soit une augmentation de 630.640,566 dinars détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variations
Salaires et compléments de salaires	5 325 870,814	4 833 038,220	492 832,594
Indemnités représentant de frais MIT	47 731,872	48 250,748	-518,876
Charges connexes aux salaires	481 090,349	430 022,309	51 068,040
Charges sociales légales	963 329,922	875 924,871	87 405,051
Autres charges de personnel	1 670,709	1 816,952	-146,243
<b>Total</b>	<b>6 819 693,666</b>	<b>6 189 053,100</b>	<b>630 640,566</b>

**Note 28 : Dotation aux comptes d'amortissements et aux provisions**

Les dotations s'élèvent au titre de l'exercice 2010 à 3.207.972,696 dinars contre 3.254.728,677 dinars en 2009 soit une diminution de 46.755,981 dinars détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variations
Amortissements immobilisations incorporelles	18 655,461	6 979,808	11 675,653
Amortissements immobilisations corporelles	1 845 057,470	2 024 965,805	-179 908,335
Résorption charges à répartir	56 872,000	-	56 872,000
Provisions clients douteux	1 287 387,765	1 222 783,064	64 604,701
<b>Total</b>	<b>3 207 972,696</b>	<b>3 254 728,677</b>	<b>-46 755,981</b>

**Note 29 : Autres charges d'exploitation**

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au titre de l'exercice 2010 à 3.535.881,616 dinars contre 3.137.055,793 dinars en 2009 soit une augmentation de 398.825,823 dinars détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variations
Services extérieurs	1 128 614,172	1 185 076,662	-56 462,490
Autres services extérieurs	1 847 804,388	1 442 099,720	405 704,668
Subventions et dons	7 287,018	12 953,576	-5 666,558
Charge nette / cession d'immobilisation	149 837,800	-	149 837,800
Impôts et taxes	402 338,238	496 925,835	-94 587,597
<b>Total</b>	<b>3 535 881,616</b>	<b>3 137 055,793</b>	<b>398 825,823</b>

**Note 30 : Charges financières nettes**

Les charges financières s'élèvent au titre de l'exercice 2010 à 2.040.894,250 dinars contre 1.701.240,013 dinars en 2009 soit une augmentation de 339.654,237 dinars détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variations
Intérêts sur emprunts	1 966 423,547	1 505 346,015	461 077,532
Intérêts sur emprunts de participation	-	38 644,443	-38 644,443
Intérêts sur comptes courants	12 309,686	130 805,122	-118 495,436
Intérêts sur opérations de financements	34 713,994	1 409,441	33 304,553
Intérêts des obligations cautionnées	-	263,713	-263,713
Escomptes accordés	20 086,013	16 749,432	3 336,581
Pertes de change	7 361,010	8 021,847	-660,837
<b>Total</b>	<b>2 040 894,250</b>	<b>1 701 240,013</b>	<b>339 654,237</b>

**Note 31 : Produits de placements**

Les produits de placements s'élèvent au titre de l'exercice 2010 à 966.728,192 dinars contre 803.270,918 dinars en 2009 soit une augmentation de 163.457,274 dinars détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variations
Produits des participations	843 046,900	770 764,600	72 282,300
Intérêts des comptes courants	37 875,123	26 536,533	11 338,590
Revenu des valeurs mobilières	85 806,169	5 969,785	79 836,384
<b>Total</b>	<b>966 728,192</b>	<b>803 270,918</b>	<b>163 457,274</b>

**Note 32 : Autres gains ordinaires**

Les autres gains ordinaires s'élèvent au titre de l'exercice 2010 à 1.355.414,268 dinars contre 1.172.862,739 dinars en 2009 soit une augmentation de 182.551,529 dinars détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variations
Produits divers d'exploitation	25 349,567	3 159,161	22 190,406
Gains de change	4 233,996	19 305,068	-15 071,072
Reprise sur provisions	1 222 783,064	1 146 790,784	75 992,280
Transfert de charges	103 047,641	3 607,726	99 439,915
<b>Total</b>	<b>1 355 414,268</b>	<b>1 172 862,739</b>	<b>182 551,529</b>

**Note 33 : Autres pertes ordinaires**

Les autres pertes ordinaires s'élèvent au titre de l'exercice 2010 à 20.554,485 dinars contre 9.145,787 dinars en 2009 soit une augmentation de 11.408,698 dinars détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variations
Autres charges liées à une M C	1 345,083	17,687	1 327,396
Autres services extérieurs liées à une M C	2 142,069	0,308	2 141,761
Pertes sur créances irrécouvrables	92,959	352,983	-260,024
Amendes	3 954,100	946,209	3 007,891
Charges divers ordinaires liées à une MC	100,000	7 827,255	-7 727,255
Impôts et taxes liées à une M C	12 070,524	1,223	12 069,301
Charge de personnel lié à une M C	131,511	-	131,511
Achats lié à une M C	718,239	0,122	718,117
<b>Total</b>	<b>20 554,485</b>	<b>9 145,787</b>	<b>11 408,698</b>

**Note 34 : Flux de trésorerie provenant de l'exploitation**

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variations
Encaissements reçus des clients	69 564 765,955	69 206 664,062	358 101,893
Intérêts reçus	48 297,488	27 541,680	20 755,808
Sommes versées aux fournisseurs	60 298 813,913	59 687 094,780	611 719,133
Sommes versées au personnel	6 113 717,820	5 881 639,544	232 078,276
Intérêts sur emprunts payés	1 887 098,900	1 350 574,908	536 523,992
Autres intérêts payés	46 590,337	142 316,292	-95 725,955
Impôts sur les bénéfices payés	280 089,948	334 873,483	-54 783,535
<b>Total</b>	<b>986 752,525</b>	<b>1 837 706,735</b>	<b>-850 954,210</b>

**Note 35 : Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements**

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variations
Décassements provenant des acquisitions Im Cor	3 022 154,331	2 319 615,659	702 538,672
Encaissements provenant des cessions Im Cor	1 800,000	29 500,000	-27 700,000
Décassements provenant des acquisitions Im fin	25 522,667	11 069 986,905	-11 044 464,238
Encaissements provenant des cessions Im fin	-	-	-
<b>Total</b>	<b>-3 045 876,998</b>	<b>-13 360 102,564</b>	<b>10 314 225,566</b>

**Note 36 : Flux de trésorerie provenant des activités de financements**

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variations
Encaissements suite à l'émission d'actions	-	4 100 000,000	-4 100 000,000
Encaissements des dividendes	202 035,400	158 742,100	43 293,300
Encaissements provenant des emprunts	7 438 407,894	47 300 000,000	-39 861 592,106
Remboursements des emprunts	-5 046 258,641	-35 928 258,326	30 881 999,685
<b>Total</b>	<b>2 594 184,653</b>	<b>15 630 483,774</b>	<b>-13 036 299,121</b>

**Note 37 : Variations de trésorerie**

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variations
Liquidités et équivalents de liquidités	3 359 989,974	4 430 385,700	-1 070 395,726
Placements	820 000,000	1 300 000,000	-480 000,000
Concours bancaires	-184 756,672	-2 267 089,732	2 082 333,060
<b>Total</b>	<b>3 995 233,302</b>	<b>3 463 295,968</b>	<b>531 937,334</b>

**Note 38 : Engagements hors bilan**

Les engagements hors bilan de la société se présentent comme suit :

- Les intérêts à payer sur les crédits de la société envers les banques s'élèvent à 5.899.834,793 dinars. « Annexe 3 »

La société Meublatex a donné des cautions aux banques totalisant 59.705.265 dinars en garantie de ses propres crédits et des crédits accordés aux sociétés du groupe. « Annexe 4 »

- Les sociétés du groupe ont cautionnés la société Meublatex auprès des banques pour un montant de 3.240.000 dinars en garantie des crédits accordés. « Annexe 5 »

**Note 39 : Parties liées**

Les transactions avec les parties liées sont présentées au niveau de l'Annexe 6.

Annexe 1

## Immobilisations financières

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variations
<b>* Titre de participation</b>			
SIH El Mouradi	15 514 542,477	15 514 542,477	-
STM El Mouradi	3 700 094,168	3 700 094,168	-
Cap Mahdia	5 819 989,260	5 819 989,260	-
Mouradi Palace	5 758 531,658	5 758 531,658	-
SITT Africa	10 197 401,164	10 197 401,164	-
SEPT Molka	1 075 216,800	1 075 216,800	-
STTK Hammam Bourguiba	9 204 900,370	8 904 900,370	300 000,000
Skanes Beach	1 658 842,174	1 658 842,174	-
Palmarina	1 204 662,496	1 204 662,496	-
S.E.P.S	10 000,000	10 000,000	-
Bahamas El Menzeh	2 502 088,774	2 502 088,774	-
Mouradi Tozeur	1 749 196,208	1 749 196,208	-
Panobois	1 784 549,320	1 784 549,320	-
Meublatex Industries	14 750 194,216	14 025 424,216	724 770,000
Carrières et Batiments	90 000,000	90 000,000	-
G.C.I	20 000,000	20 000,000	-
Sté le Foyer	10 000,000	10 000,000	-
Trade and Retail	11 050 000,000	11 050 000,000	-
<b>Total participation société du groupe</b>	<b>86 100 209,085</b>	<b>85 075 439,085</b>	<b>1 024 770,000</b>
Amen Bank	2 265 318,953	2 265 227,000	91,953
Jeune Afrique	75 000,000	75 000,000	-
B T S	3 000,000	3 000,000	-
<b>Total participation hors groupe</b>	<b>2 343 318,953</b>	<b>2 343 227,000</b>	<b>91,953</b>
<b>* Versement restant à effectuer</b>			
STTK Hammam Bourguiba	300 000,000	-	300 000,000
	<b>300 000,000</b>	-	<b>300 000,000</b>
<b>* Prêts société du groupe</b>	<b>1 440 000,000</b>	-	<b>1 440 000,000</b>
<b>* Dépôt et Cautionnement</b>	<b>113 746,705</b>	<b>81 323,348</b>	<b>32 423,357</b>
<b>Total</b>	<b>89 697 274,743</b>	<b>87 499 989,433</b>	<b>2 197 285,310</b>

Annexe 2

## Emprunts non courants

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variations
Emprunt Obligataire Banque du Sud	10 000 000,000	10 000 000,000	-
Emprunt Banque de l'Habitat 3.000.000	1 031 539,157	1 558 011,571	-526 472,414
Emprunt Banque de Tunisie 3.000.000	1 550 000,000	2 150 000,000	-600 000,000
Emprunt Amen Bank 3.000.000	1 851 880,572	2 385 427,003	-533 546,431
Emprunt B T L	500 000,000	500 000,000	-
Emprunt B T L	450 000,000	450 000,000	-
Emprunt B N A 200.000	-	49 997,000	-49 997,000
Emprunt Banque de l'Habitat (1) 500.000	321 299,676	413 867,162	-92 567,486
Emprunt Banque de l'Habitat (2) 500.000	321 099,879	413 740,149	-92 640,270
Emprunt Banque de l'Habitat (3) 500.000	321 185,519	413 794,599	-92 609,080
Emprunt BIAT 2.000.000	1 659 236,248	1 934 113,368	-274 877,120
Emprunt Banque de l'Habitat 950.000	745 621,809	884 048,115	-138 426,306
Emprunt Amen Bank 3.000.000 (La Marsa)	2 371 014,178	2 796 509,939	-425 495,761
Emprunt B N A 1.500.000 (La Marsa)	1 250 000,000	1 500 000,000	-250 000,000
Emprunt B T K 1.000.000 (La Marsa)	791 670,000	958 334,000	-166 664,000
Emprunt A T B 1.500.000 (La Marsa)	1 225 352,107	1 478 873,239	-253 521,132
Emprunt Amen Bank 900.000	870 017,491	-	870 017,491
Emprunt STB 2.400.000	2 200 000,000	-	2 200 000,000
Emprunt BTE 3.000.000	2 500 000,000	-	2 500 000,000
<b>Total</b>	<b>29 959 916,636</b>	<b>27 886 716,145</b>	<b>2 073 200,491</b>

## Annexe 3

## Intérêts à payer sur crédits bancaires

Désignation	Intérêts 2011	Intérêts 2012 et plus	Total
Emprunt Obligataire Banque du Sud	540 000,000	1 080 000,000	1 620 000,000
Emprunt Banque de l'Habitat 3.000.000	112 662,006	86 946,095	199 608,101
Emprunt Banque de Tunisie 3.000.000	132 600,611	146 289,168	278 889,779
Emprunt Amen Bank 3.000.000	159 289,777	226 628,054	385 917,831
Emprunt B T L	32 951,389	-	32 951,389
Emprunt B T L	30 796,875	30 881,250	61 678,125
Emprunt B N A 200.000	1 701,022	-	1 701,022
Emprunt Banque de l'Habitat (1) 500.000	27 602,398	39 209,980	66 812,378
Emprunt Banque de l'Habitat (2) 500.000	27 325,186	38 796,482	66 121,668
Emprunt Banque de l'Habitat (3) 500.000	27 443,964	38 973,609	66 417,573
Emprunt BIAT 2.000.000	112 153,852	280 227,126	392 380,978
Emprunt Banque de l'Habitat 950.000	53 884,250	119 775,693	173 659,943
Emprunt Amen Bank 3.000.000 (La Marsa)	145 200,055	339 790,962	484 991,017
Emprunt B N A 1.500.000 (La Marsa)	78 973,853	184 464,681	263 438,534
Emprunt B T K 1.000.000 (La Marsa)	49 842,176	110 196,420	160 038,596
Emprunt A T B 1.500.000 (La Marsa)	75 543,140	167 123,903	242 667,043
Emprunt Amen Bank 900.000	56 257,500	168 066,719	224 324,219
Emprunt STB 2.400.000	154 760,000	425 766,667	580 526,667
Emprunt BTE 3.000.000	167 496,062	430 213,868	597 709,930
<b>Total</b>	<b>1 986 484,116</b>	<b>3 913 350,677</b>	<b>5 899 834,793</b>

## Etat des cautions données

Banque	Emprunteur	Montants	Nature du crédit
<b>B N A</b>	Meublatex Industries	2 064 000	Crédit de gestion
	Panobois	3 000 000	Emprunt obligataire
	Panobois	1 205 000	Crédit de gestion
	Tissage Meublatex	520 000	Crédit de gestion
	Meublatex SA	200 000	Crédit à moyen terme
	Meublatex SA	1 000 000	Emprunt obligataire
	Meublatex SA	2 000 000	Crédit à moyen terme
	Meublatex Industries	126 000	Crédit de gestion
	Frigoline	1 250 000	Crédit de gestion
	S M C	800 000	Crédit de gestion
	Carrières et Bâtiments	69 000	Crédit de gestion
<b>B I A T</b>	Tissage Meublatex	1 200 000	Crédit à moyen terme
	Panobois	530 000	Crédit de gestion
	Panobois	63 000	Crédit de gestion
	Meublatex SA	450 000	Crédit de gestion
	Meublatex SA	2 000 000	Emprunt obligataire
<b>Attijari Bank</b>	Meublatex SA	2 000 000	Emprunt obligataire
	Tissage Meublatex	1 200 000	Crédit à moyen terme
<b>B T</b>	Meublatex SA	3 000 000	Crédit à moyen terme
	Meublatex Industries	2 000 000	Crédit à moyen terme
	Panobois	468 265	Crédit à moyen terme

## Etat des cautions données

Banque	Emprunteur	Montants	Nature du crédit
A B	Meublatex SA	3 000 000	Crédit à moyen terme
	Meublatex SA	3 000 000	Crédit à moyen terme
	Meublatex SA	900 000	Crédit à moyen terme
B H	Meublatex SA	3 000 000	Crédit à moyen terme
	Meublatex SA	1 500 000	Crédit à moyen terme
	Meublatex SA	950 000	Crédit à moyen terme
	Meublatex SA	1 500 000	Emprunt obligataire
	SITT Africa	3 500 000	Crédit de gestion
A T B	Meublatex Industries	1 940 000	Crédit de gestion
	Panobois	480 000	Crédit de gestion
	Panobois	690 000	Crédit de gestion
	Meublatex	1 500 000	Emprunt obligataire
	Meublatex	1 500 000	Crédit à moyen terme
S T B	Meublatex	150 000	Crédit de gestion
	Meublatex	2 400 000	Crédit de gestion
B T L	Meublatex SA	100 000	Facilité de caisse
	Meublatex SA	1 450 000	Crédit à moyen terme
	Meublatex SA	1 000 000	Emprunt obligataire
	Meublatex Industries	1 000 000	Escompte commercial
B T E	Meublatex SA	1 000 000	Emprunt obligataire
	Meublatex SA	3 000 000	Crédit à moyen terme
B T K	Meublatex SA	1 000 000	Crédit à moyen terme
Total		59 705 265	

## Etat des cautions reçus

Banque	Emprunteur	Montant du crédit	Nature du crédit	Garanties constituées
B.N.A	MEUBLATEX	370 000	Crédit de gestion	Caution solidaire de Meublalex Industries
ATB	MEUBLATEX	300 000	Crédit de gestion	Caution solidaire de Meublalex Industries
BT	MEUBLATEX	320 000	Crédit de gestion	Caution solidaire de Meublalex Industries
STB	MEUBLATEX	150 000	Crédit de gestion	Caution solidaire de Meublalex Industries
BTL	MEUBLATEX	1 100 000	Escompte commercial	Caution solidaire de Meublalex Industries
BTE	MEUBLATEX	1 000 000	Emprunt Obligataire	Caution solidaire de Société d'Investissement El Mouradi
<b>Total</b>		<b>3 240 000</b>		

Annexe 6-1

## Informations données sur les parties liées

Compte courant société du groupe

Sociétés	Soldes au 31/12/2009	Mouvements débits	Mouvements crédits	Soldes au 31/12/2010
SIHM Club El Kantaoui	-72 219,488	776 221,618	736 534,652	-32 532,522
SIHM El Mouradi	687,141	-	-	687,141
SIHM Selima Club	65 451,179	1 326,941	-	66 778,120
SIHM Jerba Menzel	1 383,467	-	-	1 383,467
STM El Mouradi Douz	241,900	-	-	241,900
STM El Mouradi Hammamet	758,379	-	-	758,379
STM El Mouradi Mahdia	1 354,640	-	-	1 354,640
Cap Mahdia	47,200	-	-	47,200
Mouradi Palace	-5 456,755	10 913,510	5 456,755	-
SITT Africa	1 425,556	-	-	1 425,556
STTK Hammam Bourguiba	758,720	-	-	758,720
Skanes Beach	-26,727	-	-	-26,727
Palmarina	-499 946,605	506 902,939	8 426,559	-1 470,225
S M C	21 391,852	3 259,697	-	24 651,549
B C M	462,984	-	-	462,984
Bahamas El Menzeh	123,963	-	-	123,963
Mouradi Tozeur	619,439	-	-	619,439
V L T	6 827,345	-	-	6 827,345
Panobois	90 432,815	331 745,010	383 439,029	38 738,796
Tissage Meublalex	486 599,092	169 451,631	224 348,362	431 702,361
Meublalex Industries	234 206,597	1 043 468,684	1 069 423,468	208 251,813
Carrières et Bâtiments	1 001 584,799	20 292,260	4 157,260	1 017 719,799
G.C.I	5 364,317	430,000	-	5 794,317
S.E.P.S	424,800	10 919,215	25 988,900	-14 644,885
Sté le Foyer	705 477,791	-	-	705 477,791
Trade & Retail	-29 797,778	30 078,078	-	280,300
<b>Total</b>	<b>2 018 176,623</b>	<b>2 905 009,583</b>	<b>2 457 774,985</b>	<b>2 465 411,221</b>

Annexe 6-2

## Informations données sur les parties liées

Compte clients

Sociétés	Soldes au 31/12/2009	Mouvements débits	Mouvements crédits	Soldes au 31/12/2010
SIHM Club El Kantaoui	17 153,253	281,300	257,782	17 176,771
SIHM El Mouradi	33 091,325	14 454,404	-	47 545,729
SIHM Selima Club	-	3 257,202	-	3 257,202
SIHM Jerba Menzel	6 255,299	1 108,602	-	7 363,901
STM El Mouradi Douz	1 098,301	-	-	1 098,301
STM El Mouradi Hammamet	1 254,301	-	-	1 254,301
STM El Mouradi Mahdia	1 320,300	-	1 320,300	-
Mouradi Palace	7 625,112	-	7 625,112	-
SITT Africa	1 008,302	-	1 008,303	-0,001
El Mouradi Beach	-	352,082	-	352,082
SEPT Mouradi Molka	1 797,303	-	1 797,303	-
Skanes Beach	240,000	2 828,288	2 828,288	240,000
Palmarina	313,300	265,300	-	578,600
S M C	3 899,121	1 732,302	-	5 631,423
B C M	4 332,400	1 156,301	-	5 488,701
Ecole Touristique El Mouradi	7 188,195	-	-	7 188,195
Mouradi Tozeur	55 868,399	-	-	55 868,399
Bahamas El Menzeh	-	1 108,602	-	1 108,602
Sunshine Holiday Groupe	-	843,301	-	843,301
V L T	1 368,901	-	-	1 368,901
Frigoline	3 238,694	-	-	3 238,694
Meublalex Industries	5 509,480	-	-	5 509,480
Carrières et Batiments	2 834,475	-	-	2 834,475
<b>Total</b>	<b>155 396,461</b>	<b>27 387,684</b>	<b>14 837,088</b>	<b>167 947,057</b>

Annexe 6-3

## Informations données sur les parties liées

Compte fournisseurs

Sociétés	Soldes au 31/12/2009	Mouvements débits	Mouvements crédits	Soldes au 31/12/2010
SIHM Club El Kantaoui	-1 980,080	17 189,239	15 209,159	-
SIHM El Mouradi	-9 790,969	-	-	-9 790,969
SIHM Jerba Menzel	-2 199,050	-	-	-2 199,050
SIHM Selima Club	-120,000	-	-	-120,000
STM El Mouradi Hammamet	-1 967,600	-	-	-1 967,600
Alarm Security System	-725,420	-	-	-725,420
Mouradi Palace	-8 879,020	328,150	-	-8 550,870
SITT Africa	-694,500	694,500	-	-
El Mouradi Menzeh	-4 200,000	-	-	-4 200,000
STM El Mouradi Mahdia	-	-	4 160,000	-4 160,000
S M C	-11 644,300	13 132,008	23 809,628	-22 321,920
B C M	-971,767	746,020	11,025	-236,772
V L T	-160,600	-	-	-160,600
Meublatex Industries	-1 976 659,672	49 468 827,298	49 971 063,815	-2 478 896,189
Tissage Meublatex	-276 528,323	2 436 559,095	2 290 699,031	-130 668,259
Société Panobois	-724,695	4 602,269	6 958,894	-3 081,320
<b>Total</b>	<b>-2 297 245,996</b>	<b>51 942 078,579</b>	<b>52 311 911,552</b>	<b>-2 667 078,969</b>

## RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Messieurs,

Conformément à la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société MEUBLATEX comprenant le bilan au 31 décembre 2010, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

### Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Votre Conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux standards professionnels généralement pratiqués. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'erreurs significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers.

Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2010 se présentent comme suit :

#### **A/- Bilan :**

Total des actifs nets	154.795.286,624 dinars
Total des capitaux propres avant affectation du résultat	83.639.060,282 dinars
Total des passifs	71.156.226,342 dinars

**B/- Etat de résultat :**

Total des produits	60.071.402,636 dinars
Total des charges	58.331.892,308 dinars
Résultat net de l'exercice	1.739.510,328 dinars

**C/- Etat des flux de trésorerie :**

Flux de trésorerie liés à l'exploitation	986.752,525 dinars
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-3.045.876,998 dinars
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	2.594.184,653 dinars
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités	-3.122,846 dinars
Variation de trésorerie	531.937,334 dinars

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion :

**Opinion sur les états financiers**

1/ Les immobilisations corporelles de la société n'ont pas fait l'objet d'un inventaire physique à la date de clôture de l'exercice. Cette situation, contraire aux dispositions de l'article 17 de la loi n°96-112 relative au système comptable des entreprises, ne nous permet pas de nous assurer de la réalité de la valeur des immobilisations s'élevant au 31 décembre 2010 à 86.579.449,000 dinars.

En outre, les terrains et les constructions qui s'élèvent au 31 décembre 2010 à 56.345.284,413 dinars, n'ont pas été évalués au coût historique mais ils ont fait l'objet d'une réévaluation libre en engendrant une plus-value de 14.869.659,399 dinars constatée au compte « réserve spéciale de réévaluation ».

2/ Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2010 font apparaître des clients et comptes rattachés totalisant 10.412.952.643 dinars.

L'examen du poste clients et comptes rattachés nous a permis de relever que les créances difficilement recouvrables totalisent 3.254.703,518 dinars. Les provisions constatées par la société au 31 décembre 2010 s'élèvent à 1.287.387,765 dinars, d'où le risque d'impayés non provisionnés de 1.967.315,753 dinars.

3/ Les immobilisations financières de la Société Meublutex, qui s'élèvent au 31 décembre 2010 à 89.697.274,743 dinars constituent essentiellement des participations dans des sociétés du groupe. Ces participations n'ont pas fait l'objet d'une évaluation à la valeur d'usage à la date de clôture des comptes.

En se basant sur les valeurs intrinsèques des actions des sociétés du groupe, les titres de participation de la société Meublutex font ressortir une moins-value de 20.761.893 dinars.

Les provisions constatées par la société au 31 décembre 2010 s'élèvent à 14.861.624 dinars, d'où une insuffisance de provisions pour dépréciation des titres de participation de 5.900.269 dinars.

4/ A notre avis, sur la base des diligences que nous avons accomplies et sous réserve de ce qui est mentionné aux paragraphes précédents, les états financiers mentionnés plus haut sont sincères et réguliers et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la Société Meublutex au 31 décembre 2010, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

### Informations post-opinion

Au début de l'année 2011, la société Meublatex a subi des dégâts importants de destruction et de pillage des points de ventes de : **Kasserine, Ben Guerdane, Cité Erriadh Sousse, Tébourba, Tejerouin et Radès**. Les travaux d'évaluation des dommages, à la date de rédaction de notre rapport, sont en cours d'exécution.

Toutefois, le dédommagement de l'assurance relatif à ces sinistres est plafonné à 50% de leurs montants.

### Vérifications spécifiques

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous attirons votre attention que :

- Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous vous informons que la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Société Meublatex SA n'est pas conforme à la réglementation en vigueur.

- En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous n'avons pas de remarques particulières sur les informations données dans le rapport du conseil d'administration sur les comptes de la société arrêtés au 31 décembre 2010.

- La société n'a pas encore nommé les membres du comité permanent d'audit contrairement aux dispositions de l'article 256 bis du code des sociétés commerciales.

Sousse, le 30 mai 2011

Les Commissaires aux Comptes

Seifeddine Chebil MAHJOUR

Hechmi BERGAOUI

## RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Messieurs,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes de la Société Meublatex au titre de l'exercice 2010, nous avons l'honneur de vous soumettre le présent rapport relatif à la conclusion de conventions et à la réalisation d'opérations régies par les dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales au cours de l'exercice 2010.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Votre conseil d'administration ne nous a avisés d'aucune convention ou opération rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales. Toutefois, notre audit nous a permis de relever les opérations et conventions suivantes :

### A- Conventions et opérations nouvellement réalisées :

- Etant donné que les statuts de la Meublatex n'ont pas encore été mis en conformité avec les dispositions de la loi 2009-16 amendant le code des sociétés commerciales et que par conséquent, aucun seuil minimum pour les emprunts n'est prévu, nous vous présentons ci-dessous, les caractéristiques des emprunts que nous avons jugés importants et significatifs :

Identité du prêteur	Montant	Taux d'intérêt	Période de remboursement
Amen Bank	900 000	TMM+1,25	7 ans
S T B	2 400 000	TMM+2	7 ans
BTE	3 000 000	TMM+1,75	7 ans

- Un prêt de 2.400.000 dinars accordé le 01 septembre 2010 à la société Meublatex Industries avec un taux d'intérêts de 8% l'an, remboursable sur 40 mois à partir du 30 septembre 2010.

- Les opérations financières en compte courant administrateur se présentent comme suit :

Comptes courants administrateurs	Solde au 31/12/2009	Mouvements débiteurs	Mouvements créditeurs	Solde au 31/12/2010
Mr Néji M'hiri	-599,409	305 418,783	305 042,755	-223,381
Meublatex Industrie	234 206,597	1 043 468,684	1 069 423,468	208 251,813

**B- Mouvements en comptes courants sociétés du groupe**

Sociétés	Soldes au 31/12/2009	Mouvements débits	Mouvements crédits	Soldes au 31/12/2010
SIHM Club El Kantaoui	-72 219,488	776 221,618	736 534,652	-32 532,522
SIHM El Mouradi	687,141	-	-	687,141
SIHM Selima Club	65 451,179	1 326,941	-	66 778,120
SIHM Jerba Menzel	1 383,467	-	-	1 383,467
STM El Mouradi Douz	241,900	-	-	241,900
STM El Mouradi Hammamet	758,379	-	-	758,379
STM El Mouradi Mahdia	1 354,640	-	-	1 354,640
Cap Mahdia	47,200	-	-	47,200
Mouradi Palace	-5 456,755	10 913,510	5 456,755	-
SITT Africa	1 425,556	-	-	1 425,556
STTK Hammam Bourguiba	758,720	-	-	758,720
Skanes Beach	-26,727	-	-	-26,727
Palmarina	-499 946,605	506 902,939	8 426,559	-1 470,225
S M C	21 391,852	3 259,697	-	24 651,549
B C M	462,984	-	-	462,984
Bahamas El Menzeh	123,963	-	-	123,963
Mouradi Tozeur	619,439	-	-	619,439
V L T	6 827,345	-	-	6 827,345
Panobois	90 432,815	331 745,010	383 439,029	38 738,796
Tissage Meublatex	486 599,092	169 451,631	224 348,362	431 702,361
Meublatex Industries	234 206,597	1 043 468,684	1 069 423,468	208 251,813
Carrières et Bâtiments	1 001 584,799	20 292,260	4 157,260	1 017 719,799
G.C.I	5 364,317	430,000	-	5 794,317
S.E.P.S	424,800	10 919,215	25 988,900	-14 644,885
Sté le Foyer	705 477,791	-	-	705 477,791
Trade & Retail	-29 797,778	30 078,078	-	280,300
<b>Total</b>	<b>2 018 176,623</b>	<b>2 905 009,583</b>	<b>2 457 774,985</b>	<b>2 465 411,221</b>

**C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :**

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200(nouveau) II§ 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

Les obligations et engagements de la société Meublatex SA envers son Président Directeur Général et son Directeur Général Adjoint tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31/12/2010 se présentent comme suit :

	Président Directeur Général		Directeur Général Adjoint	
	Charges de l'exercice	Passifs au 31/12/2010	Charges de l'exercice	Passifs au 31/12/2010
Avantages à court terme	43 917,212	-	46 321,357	-
Autres avantages	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>43 917,212</b>	<b>-</b>	<b>46 321,357</b>	<b>-</b>

#### D- Cautions données au profit des sociétés du groupe :

La société s'est engagée vis-à-vis de plusieurs banques sous forme de caution solidaire, en garantie de crédits bancaires accordés à des sociétés appartenant aux Groupes Meublatex et El Mouradi et ce à hauteur de :

- Meublatex Industries : 2.940.000 dinars
- Panobois : 1.170.000 dinars
- SITT Africa : 3.500.000 dinars

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Sousse, le 30 mai 2011

Les Commissaires aux Comptes

Seifeddine Chebil MAHJOUR

Hechmi BERGAOUI

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES****BANQUE NATIONALE AGRICOLE****-BNA-**

Siège social : Rue Hédi Noura Tunis

La Banque Nationale Agricole –BNA-publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2011 accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, M. Abderrazak GABSI( GEM) et M. Samir LABIDI.

**BILAN****Arrêté au 30 juin 2011***(Unité : en mille dinars)*

	Notes	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
<b>ACTIF</b>				
<b>1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP &amp; TGT</b>	<b>4.1</b>	<b>329 663</b>	<b>360 105</b>	<b>192 024</b>
<b>2- Créances sur les établissements bancaires &amp; financiers</b>	<b>4.2</b>	<b>74 002</b>	<b>57 165</b>	<b>50 542</b>
<b>3- Créances sur la clientèle</b>	<b>4.3</b>	<b>5 504 542</b>	<b>4 789 474</b>	<b>5 226 588</b>
<i>a- Comptes débiteurs</i>		785 516	665 161	587 784
<i>b- Autres concours à la clientèle</i>		4 269 978	3 647 258	4 178 390
<i>c- Crédits sur ressources spéciales</i>		424 008	449 610	434 172
<i>d- Créances agricoles sur l'Etat</i>		25 040	27 445	26 242
<b>4- Portefeuille-titres commercial</b>	<b>4.4</b>	<b>339 521</b>	<b>298 132</b>	<b>297 516</b>
<b>5- Portefeuille d'investissement</b>	<b>4.5</b>	<b>390 567</b>	<b>351 485</b>	<b>343 145</b>
<b>6- Valeurs immobilisées</b>	<b>4.6</b>	<b>54 855</b>	<b>55 247</b>	<b>55 081</b>
<b>7- Autres actifs</b>	<b>4.7</b>	<b>107 423</b>	<b>66 459</b>	<b>89 146</b>
<i>a- Comptes d'attente &amp; de régularisation</i>		69 876	26 726	52 574
<i>b- Autres</i>		37 547	39 733	36 572
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>6 800 573</b>	<b>5 978 067</b>	<b>6 254 042</b>
<b>PASSIF</b>				
<b>1- Banque Centrale et CCP</b>		<b>580 270</b>	<b>50 029</b>	<b>50 029</b>
<b>2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires &amp; financiers</b>	<b>4.8</b>	<b>75 909</b>	<b>214 920</b>	<b>162 788</b>
<b>3- Dépôts &amp; avoirs de la clientèle</b>	<b>4.9</b>	<b>4 635 545</b>	<b>4 498 095</b>	<b>4 774 682</b>
<i>a- Dépôts à vue</i>		1 297 065	1 156 272	1 350 625
<i>b- Autres dépôts &amp; avoirs</i>		3 338 480	3 341 823	3 424 057
<b>4- Emprunts et ressources spéciales</b>	<b>4.10</b>	<b>475 026</b>	<b>511 626</b>	<b>518 353</b>
<i>a- Emprunts matérialisés</i>		44 459	47 837	49 108
<i>c- Ressources spéciales</i>		430 567	463 789	469 245
<b>5- Autres passifs</b>	<b>4.11</b>	<b>475 509</b>	<b>166 909</b>	<b>199 048</b>
<i>a- Provisions pour passif et charges</i>		20 783	23 563	19 954
<i>b- Comptes d'attente &amp; de régularisation</i>		414 862	120 911	143 654
<i>c- Autres</i>		39 864	22 435	35 440
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>6 242 259</b>	<b>5 441 579</b>	<b>5 704 900</b>

**CAPITAUX PROPRES**

<b>1a- Capital social</b>	<b>4.12</b>	<b>160 000</b>	<b>160 000</b>	<b>160 000</b>
<b>2- Réserves</b>	<b>4.12</b>	<b>244 874</b>	<b>213 119</b>	<b>213 484</b>
<b>3- Actions propres</b>	<b>4.12</b>	<b>-1 270</b>	<b>-3</b>	<b>-1 198</b>
<b>4- Autres capitaux propres</b>	<b>4.13</b>	<b>133 000</b>	<b>133 000</b>	<b>133 000</b>
<b>5- Résultats reportés</b>	<b>4.12</b>	<b>16</b>	<b>666</b>	<b>666</b>
<i>Report à nouveau</i>		<i>16</i>	<i>28</i>	<i>28</i>
<i>Effets des modifications comptables</i>			<i>638</i>	<i>638</i>
<b>6- Résultat de l'exercice</b>	<b>4.12</b>	<b>21 694</b>	<b>29 706</b>	<b>43 190</b>

---

<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>558 314</b>	<b>536 488</b>	<b>549 142</b>
-------------------------------	--	----------------	----------------	----------------

---

<b>TOTAL PASSIF &amp; CAPITAUX PROPRES</b>		<b>6 800 573</b>	<b>5 978 067</b>	<b>6 254 042</b>
--------------------------------------------	--	------------------	------------------	------------------

---

## ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

### Arrêté au 30 juin 2011

(Unité : en mille dinars)

	Notes	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
<b>PASSIFS ÉVENTUELS</b>				
<b>HB1- Cautions, avals et autres garanties données</b>	<b>5.1</b>	<b>1 112 525</b>	<b>659 089</b>	<b>750 263</b>
<i>a - En faveur d'établissements bancaires</i>		494 255	84 235	139 063
<i>b - En faveur de la clientèle</i>		458 270	414 854	451 200
<i>c - En faveur de l'Etat</i>		160 000	160 000	160 000
<b>HB2- Crédits documentaires</b>		<b>456 205</b>	<b>425 748</b>	<b>561 006</b>
<i>Débiteurs par accréditifs export devises</i>		31 592	40 080	93 934
<i>Débiteurs par accréditifs import devises</i>		424 613	385 668	467 072
<b>HB3- Actifs donnés en garantie</b>				
<b>TOTAL PASSIFS ÉVENTUELS</b>		<b>1 568 730</b>	<b>1 084 837</b>	<b>1 311 269</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>				
<b>HB4- Engagements de financement donnés</b>		<b>417 228</b>	<b>457 494</b>	<b>403 962</b>
<i>Crédits notifiés non utilisés</i>		417 228	457 494	403 962
<b>HB5- Engagements sur titres</b>		<b>11 965</b>	<b>5 865</b>	<b>9 681</b>
<i>a - Participations non libérées</i>		6 552	1 676	4 552
<i>b - Autres</i>		5 413	4 189	5 129
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNÉS</b>		<b>429 193</b>	<b>463 359</b>	<b>413 643</b>
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>				
<b>HB6- Engagements de financement reçus</b>				
<b>HB7- Garanties reçues</b>	<b>5.2</b>	<b>492 271</b>	<b>468 873</b>	<b>506 125</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENTS REÇUS</b>		<b>492 271</b>	<b>468 873</b>	<b>506 125</b>

## ÉTAT DES RÉSULTATS

### Période du 01/01 au 30/06/2011

(Unité : en mille dinars)

	Notes	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
<b>PR1- Intérêts et revenus assimilés</b>	<b>6.1</b>	<b>172 189</b>	<b>147 435</b>	<b>318 099</b>
<i>a - Opérations avec les établissements bancaires &amp; financiers</i>		2 339	6 236	8 344
<i>b - Opérations avec la clientèle</i>		164 485	135 398	297 512
<i>c - Autres intérêts &amp; revenus assimilés</i>		5 365	5 801	12 243
<b>PR2- Commissions (en produits)</b>	<b>6.2</b>	<b>21 725</b>	<b>21 656</b>	<b>47 249</b>
<b>PR3- Gains sur portefeuille commercial et op. financières</b>	<b>6.3</b>	<b>13 953</b>	<b>14 329</b>	<b>29 071</b>
<b>PR4- Revenus du portefeuille d'investissement</b>	<b>6.4</b>	<b>10 713</b>	<b>10 801</b>	<b>12 916</b>
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		<b>218 580</b>	<b>194 221</b>	<b>407 335</b>
<b>CH1- Intérêts encourus et charges assimilées</b>	<b>6.5</b>	<b>86 522</b>	<b>67 178</b>	<b>144 510</b>
<i>a - Opérations avec les établissements bancaires &amp; financiers</i>		13 174	612	9 403
<i>b - Opérations avec la clientèle</i>		66 675	58 877	119 774
<i>c - Emprunts &amp; ressources spéciales</i>		5 472	6 236	12 521
<i>d - Autres intérêts &amp; charges</i>		1 201	1 453	2 812
<b>CH2- Commissions encourues</b>		<b>606</b>	<b>594</b>	<b>1 209</b>
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		<b>87 128</b>	<b>67 772</b>	<b>145 719</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>131 452</b>	<b>126 449</b>	<b>261 616</b>
<b>PR5/CH4- Dotations aux provisions &amp; résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif</b>	<b>6.6</b>	<b>-42 694</b>	<b>-27 142</b>	<b>-79 969</b>
<b>PR6/CH5- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement</b>	<b>6.7</b>	<b>1 028</b>	<b>1 008</b>	<b>-2 253</b>
<b>PR7- Autres produits d'exploitation (+)</b>		<b>200</b>	<b>306</b>	<b>456</b>
<b>CH6- Frais de personnel (-)</b>	<b>6.8</b>	<b>49 759</b>	<b>46 524</b>	<b>99 157</b>
<b>CH7- Charges générales d'exploitation (-)</b>		<b>13 286</b>	<b>12 429</b>	<b>25 993</b>
<b>CH8- Dotations aux provisions et aux amortissements sur immobilisations (-)</b>		<b>2 958</b>	<b>2 499</b>	<b>5 335</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>23 983</b>	<b>39 169</b>	<b>49 365</b>
<b>PR8/CH9- Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires</b>		<b>197</b>	<b>30</b>	<b>1 041</b>
<b>CH11- Impôt sur les bénéfices (-)</b>	<b>6.9</b>	<b>2 486</b>	<b>9 493</b>	<b>7 216</b>
<b>RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES</b>		<b>21 694</b>	<b>29 706</b>	<b>43 190</b>
<b>PR9/CH10- Solde en gain/perte provenant des éléments extraordinaires</b>				

<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE AVANT MODIFICATIONS COMPTABLES</b>	<b>21 694</b>	<b>29 706</b>	<b>43 190</b>
<b>Effet des modifications comptables</b>		<b>638</b>	<b>638</b>
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE APRÈS MODIFICATIONS COMPTABLES</b>	<b>21 694</b>	<b>30 344</b>	<b>43 828</b>

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

### Période du 01/01 au 30/06/2011

(Unité : en mille dinars)

	Notes	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>				
1- Produits d'exploitation bancaire encaissés		193 966	176 904	383 596
2- Charges d'exploitation bancaire décaissées		-82 019	-68 164	-153 290
3- Dépôts / retraits de dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		84 147	6 548	-91 694
4- Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle		-306 101	-443 641	-935 942
5- Dépôts / retraits de dépôts de la clientèle		-145 378	100 579	384 969
6- Titres de placement				999
7- Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-78 919	-58 774	-96 224
8- Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		267 349	-37 082	-40 352
9- Impôt sur les sociétés		-6 643	-4 173	-10 284
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>	<b>7.1</b>	<b>-73 598</b>	<b>-327 803</b>	<b>-558 222</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>				
1- Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		1 844	6 901	10 667
2- Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		-37 526	-36 021	-35 460
3- Acquisitions / cessions sur immobilisations		-2 731	-4 145	-8 572
4- Gains & Plus-values sur titres de participations				2 027
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>7.2</b>	<b>-38 413</b>	<b>-33 265</b>	<b>-31 338</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>				
1-a - Rachat actions propres		-73		-1 186
1-b - Emission d'actions			25 000	25 000
2- Emission d'emprunts				
3- Remboursement d'emprunts		-3 335	-3 335	-3 335
4- Augmentation / diminution des ressources spéciales		-38 167	-24 937	-19 525
5- Dividendes versés			-12 108	-12 108
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>	<b>7.3</b>	<b>-41 575</b>	<b>-15 380</b>	<b>-11 154</b>
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		-153 586	-376 448	-600 714
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		187 377	788 091	788 091
<b>LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE PÉRIODE</b>	<b>7.4</b>	<b>33 791</b>	<b>411 643</b>	<b>187 377</b>

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES ARRÊTÉS AU 30 JUIN 2011

*(Montants exprimés en mille dinars - KDT)*

### 1. PRÉSENTATION DE LA BANQUE

La Banque Nationale Agricole (BNA) est une société anonyme au capital de 160 millions de dinars, composé de 32 000 000 actions de 5 DT chacune, admises à la côte permanente de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT).

Le siège social de la Banque est sis à Tunis, avenue Hédi Nouira. Elle est dirigée par un conseil d'administration.

Le réseau de la Banque se compose de 15 directions régionales, 3 succursales et 156 agences.

La Banque finance, outre les différents autres secteurs économiques, la quasi-totalité des besoins du secteur agricole en crédits.

La Banque est soumise au régime fiscal de droit commun.

La structure du capital social de la Banque se présente comme suit au 30 juin 2011 :

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale en dinars	% d'intérêt et des droits de vote
L'Etat Tunisien	7 517 319	37 586 595	23,492
Caisse Nationale de Sécurité Sociale	2 431 632	12 158 160	7,599
Office des Céréales	1 964 560	9 822 800	6,139
Office de Commerce de la Tunisie	1 658 248	8 291 240	5,182
ETAP	1 296 042	6 480 210	4,050
Banque de Tunisie et des Emirats	1 225 603	6 128 015	3,830
Caisse Nationale d'Assurance Maladie	1 006 979	5 034 895	3,147
Autres	14 899 617	74 498 085	46,561
<b>TOTAL</b>	<b>32 000 000</b>	<b>160 000 000</b>	<b>100,000</b>

## **2. RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS**

---

Les états financiers de la Banque Nationale Agricole (BNA) sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises, du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité, et des Normes Comptables Tunisiennes dont notamment les Normes Comptables Sectorielles n°21 à 25 publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999.

## **3. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS**

---

Les états financiers sont élaborés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité et des méthodes comptables prévues par les Normes Comptables Sectorielles applicables aux établissements bancaires.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

### **3.1. Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents**

#### ***3.1.1. Les engagements hors bilan***

Les engagements de financement afférents aux crédits à moyen et long termes sont portés en hors bilan et constatés au bilan, au fur et à mesure des débloques, pour leur valeur nominale.

#### ***3.1.2. Les créances sur la clientèle***

Les prêts et avances sont enregistrés à l'actif pour le montant des fonds mis à la disposition du client.

Les crédits accordés en net d'escompte sont comptabilisés à leur valeur nominale (fonds mis à la disposition du client en plus des intérêts constatés d'avance).

Les créances sur la clientèle (crédits décaissés et comptes courants débiteurs) sont présentés à l'actif déduction faite des provisions y afférentes, des intérêts et agios réservés et des intérêts constatés d'avance et non encore courus.

Les créances de la Banque font l'objet d'une évaluation et d'une classification périodique conformément aux dispositions de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

Les engagements supérieurs à 50 KDT font l'objet d'une évaluation au cas par cas. Les provisions constituées sur ces engagements sont déterminées en tenant compte des garanties admises ainsi que des agios et intérêts réservés.

---

Il est à noter que compte tenu des difficultés de réalisation des anciennes garanties et des procédures appliquées lors des adjudications, une décote de 40% sur la valeur des garanties réelles a été opérée et ce, pour les dossiers de crédit dont l'ancienneté de transfert à contentieux est supérieure à un an et inférieure ou égale à trois ans. Pour les dossiers de crédit dont l'ancienneté de transfert à contentieux est supérieure à trois ans, la décote a été fixée à 100%.

La constitution des provisions sur les créances classées s'effectue selon les taux suivants :

<b>Classes</b>	<b>Taux de la provision</b>
0 & 1	0
2	20%
3	50%
4	100%

Les provisions requises sur les engagements ordinaires inférieurs à 50 KDT sont estimées selon une méthode d'extrapolation en fonction du taux de provisionnement des engagements supérieurs à 50 KDT.

$$P2 = E2 \times (P1/E1)$$

P1 = Provisions sur engagements supérieurs à 50 KDT

E1 = Engagements supérieurs à 50 KDT

P2 = Provisions sur engagements inférieurs à 50 KDT

E2 = Engagements inférieurs à 50 KDT (hors crédits aux particuliers)

Pour les crédits aux particuliers inférieurs à 50 KDT, les provisions couvrent la totalité des impayés (Les impayés relatifs aux crédits standing ne sont pas provisionnés).

Quant aux provisions requises sur les créances contentieuses inférieures à 50 KDT, elles sont déterminées en appliquant à l'en-cours net des créances (après déduction des engagements sur fonds budgétaires, de ceux garantis par le FNG et le FNE ainsi que des agios et intérêts réservés) des taux de provisionnement variant entre 30% et 100% en fonction de l'antériorité du transfert de ces créances à contentieux :

<b>Ancienneté de transfert à contentieux</b>	<b>Taux de couverture par les provisions</b>
Supérieure à quatre ans	100 %
Supérieure à trois ans et inférieure ou égale à quatre ans	40 %
Inférieure ou égale à trois ans	30 %

### **3.1.3. Comptabilisation des revenus afférents aux créances sur la clientèle**

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions encaissés ainsi que les produits courus et non échus, dont l'encaissement est raisonnablement assuré, sont pris en compte dans le résultat.

Lorsque leur encaissement n'est pas raisonnablement assuré, les intérêts et les agios sont comptabilisés en « Intérêts et agios réservés » et présentés en soustraction du poste « Créances sur la clientèle ». Ils seront constatés en produits lors de leur encaissement effectif et pris en compte dans le résultat de l'exercice de leur encaissement.

Il est à noter qu'à partir de l'exercice 2010, les impayés en intérêts relatifs aux engagements des relations non classées sont constatés en produits.

## **3.2. Comptabilisation du portefeuille-titres et des revenus y afférents**

Le portefeuille-titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille-titres commercial et le portefeuille-titres d'investissement.

### **3.2.1. Portefeuille-titres commercial et revenus y afférents**

Ce portefeuille comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme. Il est composé des titres de transaction et des titres de placement.

Les titres de placement sont évalués à la fin de l'exercice à leur valeur boursière ; les moins-values latentes font l'objet de provisions. Les bons du Trésor sont évalués à leur coût amorti.

Les revenus afférents aux titres à revenu fixe sont pris en compte dans le résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

### **3.2.2. Portefeuille-titres d'investissement et revenus y afférents**

Le portefeuille-titres d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance, ainsi que ceux dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque. Sont classés sous cette rubrique :

- Les titres de participation, les parts dans les entreprises associées et les parts dans les entreprises liées ;
  - Les titres à revenu fixe acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leur échéance ;
  - Les dettes des entreprises publiques prises en charge par l'Etat Tunisien ;
  - Les montants placés en fonds gérés chez les SICAR.
-

Les souscriptions non libérées sont enregistrées en « Engagements hors bilan » pour leur valeur d'émission.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil relatifs à l'acquisition. L'entrée et la cession des titres sont constatées à la date du transfert de leur propriété, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Les dividendes encaissés, les plus-values de cession réalisées, les revenus sur fonds gérés et les revenus des emprunts obligataires sont présentés dans le poste « Revenus du portefeuille d'investissement » au niveau de l'état de résultat. Les dividendes non encore encaissés, mais ayant fait l'objet d'une décision de distribution, ainsi que les produits sur fonds gérés et emprunts obligataires courus sont également constatés dans le poste « Revenus du portefeuille d'investissement ».

Le portefeuille-titres d'investissement fait l'objet d'une évaluation à la date de clôture en comparant la valeur d'usage des titres à leur valeur comptable. Les provisions correspondantes sont réajustées en conséquence.

La valeur d'usage des titres est déterminée en se référant à :

- La valeur boursière pour les titres cotés ;
- La valeur mathématique calculée à partir des derniers états financiers disponibles pour les titres non cotés.

Les fonds gérés par les SICAR sont constitués des participations effectuées dans le cadre des conventions de rétrocession. Ces titres sont évalués, à la date de clôture, par référence à la valeur mathématique de la participation dans les fonds propres de l'entité émettrice et compte tenu de la couverture des risques par la SOTUGAR ou le FNG.

### **3.3. Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes**

Les dépôts et avoirs de la clientèle se composent des :

- Dépôts à vue et comptes d'épargne dont les charges d'intérêt sont calculées et constatées trimestriellement ;
- Placements à terme de la clientèle, qu'ils soient post-comptés ou précomptés, dont les intérêts sont constatés en charges au fur et à mesure qu'ils sont courus.

### **3.4. Comptabilisation des emprunts extérieurs et des charges y afférentes**

Les lignes de crédits extérieures sont constatées initialement en hors bilan lors de la signature des conventions, puis elles sont comptabilisées au passif, après leur conversion en appliquant le cours de change en vigueur à la date du déblocage, au fur et à mesure des appels de fonds. À la fin de chaque période comptable, les en-cours des ressources extérieures sont actualisés par application du cours de change en vigueur à la date de clôture.

---

Les intérêts sur les emprunts extérieurs sont constatés en charges de l'exercice au fur et à mesure qu'ils sont courus. Les pertes de change sur ces emprunts sont couvertes par un contrat d'assurance conclu avec la compagnie TUNIS RE.

### **3.5. Rachats d'actions propres**

Conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne NC 02, relative aux capitaux propres :

- Les actions propres rachetées sont présentées, au bilan, en soustraction des capitaux propres ;
- Les plus ou moins-values réalisées sur les actions propres rachetées sont comptabilisées directement en capitaux propres ;
- Les dividendes perçus sur les actions propres rachetées sont portés au compte « Résultats reportés ».

### **3.6. Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi :**

Conformément à la convention collective nationale du personnel des banques et des établissements financiers, chaque employé percevra à l'occasion de son départ à la retraite une indemnité égale à six mensualités, calculée sur la base du salaire du dernier mois travaillé, toutes indemnités servies mensuellement comprises. En outre, le personnel retraité demeure affilié à un contrat d'assurance sociale, financée par les cotisations de la Banque et du personnel et couvrant les risques suivants : maladies, longue maladie, maternité, invalidité et décès. La part de la Banque dans les charges découlant de ce contrat d'assurance sociale est de 80%.

En application des principes comptables généralement admis en Tunisie, le coût des avantages postérieurs à l'emploi (indemnité de départ à la retraite et assurance sociale) doit être comptabilisé en charges durant la période d'activité du salarié et non pas au moment où celui-ci bénéficie effectivement des prestations.

La Banque comptabilise une provision pour avantages du personnel afin de faire face aux engagements correspondant à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ à la retraite. Cette provision résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la norme comptable internationale IAS 19, *Avantages du personnel*, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

Un complément de provision est également comptabilisé pour couvrir les engagements de la Banque envers le personnel retraité en matière d'assurance sociale, en utilisant la même méthode comptable et en se basant sur des estimations fiables des espérances de vie des bénéficiaires et des charges annuelles découlant du contrat d'assurance sociale.

---

### 3.7. Reclassements et retraitements au niveau de certains postes des états financiers

Afin d'améliorer la présentation de la situation financière de la Banque et des résultats de ses opérations conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, certains changements de méthodes de présentation et des retraitements ont été opérés. Ainsi, et dans un objectif de comparabilité, certaines données au 30 juin 2010 ont été retraitées :

(en KDT)

Rubrique	Poste des Etats Financiers	Solde au 30/06/2010 avant retraitement	Retraitement	Solde au 30/06/2010 après retraitement
<b>ÉTAT DE RÉSULTAT</b>				
<b>PR1</b>	<b>PR1- Intérêts et revenus assimilés</b>	<b>144 814</b>	<b>2 621</b>	<b>147 435</b>
	<i>Intérêts réservés sur clients non classés constatés en produits</i>		2 621	
<b>PR5/CH4</b>	<b>Dotations aux provisions &amp; résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif</b>	<b>-26 413</b>	<b>-729</b>	<b>-27 142</b>
	<i>Indemnités de départ à la retraite et assurance groupe des retraités (charge afférente au premier semestre 2010)</i>		-729	
<b>CH11</b>	<b>CH11- Impôt sur les bénéfices</b>	<b>8 576</b>	<b>917</b>	<b>9 493</b>
	<i>Impact suite constatation en produits des intérêts réservés sur des clients non classés</i>		917	
<b>BILAN</b>				
<b>ACTIFS</b>				
<b>AC3</b>	<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>4 786 781</b>	<b>2 693</b>	<b>4 789 474</b>
	<b>a- Comptes débiteurs</b>	<b>665 089</b>	<b>72</b>	<b>665 161</b>
	<i>TVA sur commissions réservées</i>		72	
	<b>b- Autres concours à la clientèle</b>	<b>3 622 386</b>	<b>24 872</b>	<b>3 647 258</b>
	<i>Intérêts réservés sur clients non classés constatés en produits</i>		2 621	
	<i>Reclassement comptes LCA</i>		22 205	
	<i>Intérêts courus et non échus à percevoir sur LCA</i>		46	
	<i>Impayés en intérêts LCA</i>		21 778	
	<i>Intérêts réservés LCA</i>		-21 778	
	<b>c- Crédits sur ressources spéciales</b>	<b>471 861</b>	<b>-22 251</b>	<b>449 610</b>
	<i>Reclassement comptes LCA</i>		-22 205	
	<i>Intérêts courus et non échus à percevoir sur LCA</i>		-46	
	<i>Impayés en intérêts LCA</i>		-21 778	
	<i>Intérêts réservés LCA</i>		21 778	
	<b>d- Créances agricoles sur l'Etat</b>	<b>27 445</b>		<b>27 445</b>
<b>AC7</b>	<b>Autres actifs</b>	<b>65 492</b>	<b>967</b>	<b>66 459</b>
	<i>Report d'impôt suite redressement fiscal</i>		967	

(Suite)

---

<b>PASSIFS</b>				
<b>PA4</b>	<b>Emprunts et ressources spéciales</b>	<b>537 146</b>	<b>-25 520</b>	<b>511 626</b>
	<i>Subventions LCA</i>		<i>-25 520</i>	
<b>PA5</b>	<b>Autres passifs</b>	<b>139 342</b>	<b>27 567</b>	<b>166 909</b>
	<i>Indemnités de départ à la retraite</i>		<i>17 019</i>	
	<i>Redressement fiscal</i>		<i>9 631</i>	
	<i>Impôt sur les sociétés</i>		<i>917</i>	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
<b>CP5</b>	<b>Résultats reportés</b>	<b>28</b>	<b>638</b>	<b>666</b>
	<i>Effets des modifications comptables</i>		<i>638</i>	
<b>CP6</b>	<b>Résultat net</b>	<b>28 731</b>	<b>975</b>	<b>29 706</b>

---

#### 4. NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

##### 4.1. Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Les avoirs en caisse et auprès de la BCT, CCP et TGT ont totalisé 329.663 KDT au 30/06/2011 contre 360.105 KDT au 30/06/2010, soit une diminution de 30.442 KDT due essentiellement à une baisse des avoirs auprès de la BCT en dinars compensée par une hausse des prêts sur le marché monétaire dinars BCT.

Les différentes rubriques composant ce poste se présentent comme suit :

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
Avoirs en caisse en dinars	28 399	28 493	28 901
Avoirs en caisse en devises	10 872	6 619	8 241
Avoirs auprès de la BCT en dinars	123 410	222 390	16 003
Avoirs auprès de la BCT en devises	9 763	5 960	18 773
Prêts sur le marché monétaire dinars BCT	74 000		
Prêts sur le marché monétaire devises BCT	77 723	82 582	114 796
Intérêts à percevoir	60	1	112
Mouvements IBS	5 304	14 003	4 703
Avoirs auprès du CCP	132	57	398
Chèques TGT			97
<b>TOTAL</b>	<b>329 663</b>	<b>360 105</b>	<b>192 024</b>

## 4.2. Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers sont passées de 57.165 KDT au 30/06/2010 à 74.002 KDT au 30/06/2011, soit une augmentation de 16.837 KDT.

Les différentes rubriques composant ce poste ainsi que leurs soldes se détaillent comme suit :

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
<b>a - Créances sur les établissements bancaires</b>	<b>66 094</b>	<b>57 131</b>	<b>46 937</b>
Comptes à vue	4 410	5 556	5 406
Prêts sur le marché monétaire dinars	61 334	51 200	41 167
Intérêts à percevoir	350	375	364
<b>b - Créances sur les établissements financiers</b>	<b>7 908</b>	<b>34</b>	<b>3 605</b>
Comptes à vue	7 862		3 581
Intérêts à percevoir	46	34	24
<b>TOTAL</b>	<b>74 002</b>	<b>57 165</b>	<b>50 542</b>

### 4.3. Créances sur la clientèle

Les créances nettes sur la clientèle se sont établies au 30/06/2011 à 5.504.542 KDT contre 4.789.474 KDT au 30/06/2010, enregistrant ainsi un accroissement de 715.068 KDT (+ 14,93%). La structure de ces créances, selon leur nature, se présente comme suit :

	Encours brut en principal	Intérêts impayés et créances rattachées	Produits constatés d'avance	Provisions	Intérêts et agios réservés	Encours net
<b>Engagements agricoles</b>	<b>689 813</b>	<b>330 056</b>	<b>-538</b>		<b>-315 871</b>	<b>703 460</b>
- <i>Comptes débiteurs</i>	20 373					20 373
- <i>Autres concours à la clientèle</i>	412 844	77 247	-538		-65 577	423 976
- <i>Crédits sur ressources spéciales</i>	256 596	252 809			-250 294	259 111
<b>Engagements commerciaux et industriels</b>	<b>5 236 960</b>	<b>98 773</b>	<b>-7 736</b>		<b>-113 286</b>	<b>5 214 711</b>
- <i>Comptes débiteurs</i>	782 481	19 867			-37 205	765 143
- <i>Autres concours à la clientèle</i>	4 291 788	63 981	-7 736		-63 362	4 284 671
- <i>Crédits sur ressources spéciales</i>	162 691	14 925			-12 719	164 897
<b>Comptes courants associés</b>	<b>541</b>					<b>541</b>
<b>Créances agricoles prises en charge par l'Etat</b>	<b>25 040</b>					<b>25 040</b>
<b>Provisions</b>				<b>-439 210</b>		<b>-439 210</b>
<b>TOTAL au 30/06/2011</b>	<b>5 952 354</b>	<b>428 829</b>	<b>-8 274</b>	<b>-439 210</b>	<b>-429 157</b>	<b>5 504 542</b>
<b>TOTAL au 30/06/2010</b>	<b>5 179 174</b>	<b>388 955</b>	<b>-8 337</b>	<b>-369 187</b>	<b>-401 131</b>	<b>4 789 474</b>
<b>TOTAL au 31/12/2010</b>	<b>5 646 107</b>	<b>396 250</b>	<b>-15 133</b>	<b>-398 011</b>	<b>-402 625</b>	<b>5 226 588</b>

Les dotations nettes aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif constatées au titre du premier semestre 2011 se sont élevées à 42,7 millions de dinars contre 27,1 millions de dinars au cours du premier semestre 2010.

#### **4.3.1. Engagements des membres de la famille du Président de la République Tunisienne déchu et de leurs alliés et des sociétés dans lesquelles ils sont associés :**

Les engagements des membres de la famille du Président de la République Tunisienne déchu et de leurs alliés (gendres...) ainsi que des sociétés qu'ils contrôlent ou dans lesquelles ils sont associés (90 relations) totalisent au 30 juin 2011 un montant de 300.173 KDT (soit 4,12% du total des engagements de la Banque). Les provisions constituées au titre de ces engagements totalisent au 30 juin 2011 un montant de 29.712 KDT.

La situation de ces engagements au 30 juin 2011 se résume comme suit :

	Nombre de relations	Engagements par décaissement	Engagements par signature	Engagements au 30/06/2011	Garanties admises	Provisions constituées	Engagements au 31/12/2010
<b>Personnes physiques</b>	22	9 609		<b>9 609</b>	4 210	5 358	<b>9 353</b>
<b>Personnes morales</b>	68	172 700	117 864	<b>290 563</b>	54 187	24 354	<b>328 387</b>
<b>TOTAL</b>	<b>90</b>	<b>182 309</b>	<b>117 864</b>	<b>300 173</b>	<b>58 397</b>	<b>29 712</b>	<b>337 740</b>

#### **4.3.2. Créances consolidées et créances prises en charge par l'Etat sans intérêts**

En application de l'article 24 de la loi n°98-111 du 28 décembre 1998, portant loi de finances pour l'année 1999, la BNA a procédé à la consolidation sur 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'Etat, des créances impayées et des créances non encore échues au 31 décembre 1997 en principal, à la charge des établissements et des entreprises publics et des coopératives centrales de services agricoles. Ces créances ont été arrêtées à un montant de 57.266.808 DT.

D'autre part, et en application de l'article 25 de la même loi, l'Etat a pris en charge les créances de certaines entreprises publiques et à participations publiques directes et indirectes et des coopératives agricoles visées au tableau « G » annexé à ladite loi, qui sont en cours de liquidation ou à liquider ou à privatiser ultérieurement, arrêtées au 31 décembre 1997, et ce sur 25 ans et sans intérêts. Ces créances totalisent un montant de 272.324.529 DT à la date de leur prise en charge par l'Etat.

Par ailleurs, et dans le cadre de l'application de la loi n°99-65 du 15 juillet 1999 (article 3), il a été décidé d'abandonner les montants dus en principal et intérêts au titre des crédits agricoles arrêtés au 31/12/1998 ayant enregistré des impayés et dont le montant en principal n'excède pas 2.000 DT par agriculteur à la date de leur obtention. Les créances en principal sur fonds propres et assimilés abandonnées par la Banque sont prises en charge par l'Etat et remboursées, par ce dernier, sur 20 ans et sans intérêts à partir de l'an 2000. Ces créances totalisent un montant de 24.050.853 DT à la date de leur prise en charge par l'Etat.

Selon le § AG 64 de la norme comptable internationale IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, la juste valeur d'un prêt ou d'une créance à long terme qui ne porte pas intérêt peut être estimée comme la valeur actuelle de l'ensemble des entrées de trésorerie futures, actualisées au taux d'intérêt prévalant sur le marché pour un instrument similaire ... ayant une notation similaire. Tout montant supplémentaire prêté constitue une charge ou une réduction du résultat, à moins qu'il ne remplisse les conditions de comptabilisation comme un autre type d'actif.

Il s'en suit que la juste valeur desdites créances à long terme ne portant pas intérêt, prises en charges par l'Etat, est nettement inférieure à leur valeur comptable et que la BNA les maintient au bilan pour leur valeur nominale sans la constatation d'aucune charge.

Le tableau suivant récapitule les créances à long terme ne portant pas intérêt, prises en charge par l'Etat, ainsi que les écarts entre leurs valeurs comptables (ou nominales) et leurs justes valeurs déterminées en appliquant un taux d'intérêt de 7% :

Cadre légal	Créances prises en charge par l'Etat (1)	Créances actualisées à la date de leur prise en charge au taux de 7% (2)	Ecart (1)-(2)	Encours au 30/06/2011 (3)	Encours au 30/06/2011 actualisé au taux de 7% (4)	Ecart (3)-(4)
Article 24 de la loi n°98-111 du 28/12/1998	57 266 808	26 694 540	30 572 267	30 437 574	19 399 541	11 038 033
Article 25 de la loi n°98-111 du 28/12/1998	272 324 529	126 942 262	145 382 267	152 497 541	95 264 218	57 233 323
Article 3 de la loi n°99-65 du 15/07/1999	24 050 853	12 739 754	11 311 099	10 084 021	7 180 741	2 903 280
<b>Total en DT</b>	<b>353 642 189</b>	<b>166 376 556</b>	<b>187 265 633</b>	<b>193 019 136</b>	<b>121 844 501</b>	<b>71 174 636</b>

#### 4.3.3. Engagements des entreprises publiques :

Certaines entreprises publiques (dont particulièrement : l'Office des Terres Domaniales - OTD, l'Office National de l'Huile - ONH, l'Office des Céréales et El Fouladh), connaissant des difficultés financières durables et présentant des engagements relativement importants, ne sont pas classées par la BNA. Cette dernière considère qu'elle bénéficie de la garantie implicite de l'Etat Tunisien sur les engagements de ces relations. En effet, par le passé, l'Etat est intervenu à plusieurs reprises pour solutionner l'endettement lourd notamment de l'Office des Céréales et de l'Office National de l'Huile.

Par ailleurs, les engagements de la Coopérative Centrale des Grandes Cultures - CCGC et de la Société Tunisienne des Industries de Raffinage - STIR ont évolué à la hausse de manière significative en 2011.

Les engagements de l'Office des Céréales et de la Société Tunisienne des Industries de Raffinage - STIR dépassent, au 30 juin 2011, la limite de 25 % des Fonds Propres Nets de la Banque prévue par l'article 2 de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991.

Le tableau suivant récapitule les engagements de ces relations au 30 juin 2011:

(en KDT)

Relation	Office des Céréales	ONH	El Fouladh	OTD	CCGC	STIR
Engagements BNA au 30/06/2011	371 469	86 279	82 017	36 411	83 096	163 486
% Fonds Propres Nets BNA	62,41%	14,49%	13,78%	6,12%	13,96%	27,47%
Engagements auprès du secteur au 30/06/2011	622 088	224 531	290 902	42 459	83 099	646 530
Valeur des garanties constituées par la BNA		27 628	9 963		65 034	100 000

**4.3.4. Engagements des entreprises qui bénéficient des mesures conjoncturelles de soutien pour la continuité de leurs activités (circulaire BCT n°4 du 12/04/2011):**

Par sa circulaire aux établissements de crédit n°2011-04 du 12 avril 2011, la Banque Centrale de Tunisie a édicté des mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques pour la continuité de leurs activités suite aux dégâts subis au début de l'année 2011 (vol, incendie, arrêt de l'activité ou sa réduction de manière substantielle, etc.). Ainsi, ladite circulaire prévoit que les établissements de crédit doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour le soutien des entreprises économiques sinistrées suite au contexte exceptionnel survenu en Tunisie en 2011. Ces établissements doivent réaménager (par consolidation, rééchelonnement, etc.) les crédits accordés à ces entreprises au cas par cas et sur une période qui prend en compte la capacité de remboursement de ces entités. Toutefois, ces mesures de souplesse ne doivent pas amener les établissements de crédit à classer ces relations parmi les classes de risque 2, 3 ou 4 en application de la circulaire n°91-24, ou à aggraver la classe de risque de ces relations au 31 décembre 2010.

Au 30 juin 2011 et en application de ces mesures, 38 relations dont les engagements s'élèvent à 105.340 KDT ont déposé des demandes pour bénéficier du report ou de la consolidation de leurs engagements. Jusqu'au mois de novembre 2011, le nombre des relations concernées par la circulaire n°2011-04 a atteint 76, avec des engagements totalisant 201.186 KDT.

#### 4.4. Portefeuille-titres commercial

L'encours total du portefeuille-titres commercial de la Banque s'élève à 339.521 KDT au 30/06/2011 contre 298.132 KDT au 30/06/2010, soit une augmentation de 41.389 KDT s'expliquant essentiellement par la hausse des bons du Trésor détenus par la Banque qui ont passé de 306.417 KDT au 30/06/2010 à 344.671 KDT au 30/06/2011.

Le portefeuille titres commercial détenu par la Banque se détaille comme suit :

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
<b>Titres à revenu variable</b>	<b>53</b>	<b>172</b>	<b>52</b>
- <i>Titres cotés</i>	58	149	58
- <i>Provisions sur titres</i>	-6		-6
- <i>Créances rattachées</i>	1	23	
<b>Titres à revenu fixe</b>	<b>339 468</b>	<b>297 960</b>	<b>297 464</b>
- <i>Bons du Trésor</i>	344 671	306 417	301 668
- <i>Créances et dettes rattachées</i>	-5 203	-8 457	-4 204
<b>TOTAL NET</b>	<b>339 521</b>	<b>298 132</b>	<b>297 516</b>

#### 4.5. Portefeuille titres d'investissement

Les titres d'investissement de la Banque ont totalisé 390.567 KDT au 30/06/2011 contre 351.485 KDT au 30/06/2010.

Les mouvements par catégorie de titres classés dans ce poste ainsi que les provisions correspondantes se présentent comme suit :

	Titres de participation et de placement	Autres titres d'investissement	Fonds gérés	Dettes des entreprises publiques	Participations avec engagement de rétrocession	Agios réservés / portage	Total au 30/06/2011
<b>Valeur brute au 30 juin 2011</b>	<b>112 534</b>	<b>64 994</b>	<b>79 742</b>	<b>152 970</b>	<b>1 700</b>	<b>-141</b>	<b>411 799</b>
- Valeur au 1 <sup>er</sup> janvier	112 534	43 969	63 242	152 970	1 700	-141	374 274
- Acquisitions/Souscriptions		22 000	16 500				38 500
- Remboursements		-975					-975
- Récupération souscription							
<b>Créances rattachées</b>	<b>7 695</b>	<b>908</b>	<b>4 518</b>	<b>17</b>			<b>13 138</b>
<b>Provisions au 30 juin 2011</b>	<b>-20 176</b>		<b>-13 648</b>		<b>-546</b>		<b>-34 370</b>
- Provisions au 1 <sup>er</sup> janvier	-20 395		-14 457		-546		-35 398
- Dotations de la période	-1 062		-54				-1 116
- Reprises de provisions	1 281		863				2 144
<b>Valeur nette au 30 juin 2011</b>	<b>100 053</b>	<b>65 902</b>	<b>70 612</b>	<b>152 987</b>	<b>1 154</b>	<b>-141</b>	<b>390 567</b>
<b>Valeur nette au 30 juin 2010</b>	<b>90 310</b>	<b>37 350</b>	<b>58 247</b>	<b>164 087</b>	<b>1 698</b>	<b>-207</b>	<b>351 485</b>
<b>Valeur nette au 31 décembre 2010</b>	<b>92 191</b>	<b>44 685</b>	<b>52 275</b>	<b>152 981</b>	<b>1 154</b>	<b>-141</b>	<b>343 145</b>

Les autres titres d'investissement détenus par la Banque sont composés des souscriptions en emprunts obligataires (45.694 KDT) et fonds communs de placement (19.300 KDT).

La répartition des titres de participation de la Banque en titres cotés, titres non cotés et participations dans les OPCVM se présente comme suit :

	<b>Solde au 30 juin 2011</b>	<b>Solde au 30 juin 2010</b>	<b>Solde au 31 décembre 2010</b>
Titres cotés	45 066	45 258	45 066
Titres non cotés	66 869	61 413	66 869
Titres OPCVM	599	599	599
<b>TOTAL</b>	<b>112 534</b>	<b>107 270</b>	<b>112 534</b>

Les provisions sur titres de participation ont passé de 20.395 KDT au 31/12/2010 à 20.176 KDT au 30/06/2011 suite à la constatation, au cours du premier semestre 2011, de dotations supplémentaires pour un montant de 1.062 KDT et de diverses reprises pour un montant de 1.281 KDT.

Les titres de participation se détaillent au 30/06/2011 comme suit : *(voir tableau ci-joint)*

Titres	30 juin 2011				30 juin 2010			
	% de participation	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	% de participation	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
SICAF PARTICIPATIONS	100,00%	500	0	500	100,00%	500	0	500
BNA CAPITAUX	99,00%	4 950	0	4 950	99,00%	4 950	0	4 950
SOFINREC	96,30%	7 700	0	7 700	96,30%	7 700	0	7 700
SODAL	69,00%	1 447	1 021	426	69,00%	1 447	906	541
SOIVM.SICAF	62,90%	2 461	0	2 461	62,90%	2 461	0	2 461
SODASS	60,80%	560	44	516	60,80%	560	44	516
LA GENERALE DE VENTE	50,00%	2 000	884	1 116	50,00%	2 000	1 071	929
STIA	50,00%	5 005	5 005	0	50,00%	5 005	5 005	0
MATEUR JALTA	44,00%	560	560	0	44,00%	560	560	0
SICAR-INVEST	32,30%	2 580	0	2 580	32,30%	2 580	0	2 580
SIMPAR	30,30%	1 530	0	1 530	30,30%	1 534	0	1 534
T.I.S	30,00%	75	0	75	30,00%	75	0	75
AGROSERVICES	29,90%	60	0	60	29,90%	60	0	60
IMMOB. DES OEILLETES	29,40%	264	0	264	29,40%	264	0	264
SODINO	27,80%	9 418	86	9 332	23,00%	5 515	271	5 244
SICAV.BNA	20,40%	508	0	508	19,00%	508	0	508
SOGEST	20,00%	4	0	4	20,00%	4	0	4
LIAL DU CENTRE	20,00%	15	15	0	20,00%	15	15	0
MAISON DU BANQUIER	18,20%	1 542	776	766	18,20%	1 542	818	724
SODEK	17,60%	549	0	549	0,00%	0	0	0
STR	16,20%	8 106	0	8 106	16,20%	8 106	0	8 106
STBG	15,80%	473	0	473	15,80%	473	0	473
Pôle de compétitivité de Bizerte	15,00%	1 500	79	1 421	15,00%	1 500	0	1 500
SPEI	14,80%	15	15	0	14,80%	15	15	0
INTER BANK-SERVICES	14,20%	726	0	726	14,80%	726	0	726
SFBT	14,00%	14 518	0	14 518	14,00%	14 525	0	14 525
UNIFACTOR	12,50%	1 875	288	1 587	12,50%	1 875	288	1 587
SIBTEL	12,40%	491	0	491	11,00%	385	0	385
BAT	11,10%	500	106	394	11,10%	500	36	464
TAPARURA	11,10%	250	0	250	11,10%	250	0	250
AIR LIQUIDE TUNISIE	11,10%	10 656	0	10 656	11,10%	10 656	0	10 656
S.T.I TANIT	10,90%	6 704	3 122	3 582	10,90%	6 704	2 554	4 150
MONETIQUE TUNISIE	10,40%	280	0	280	10,40%	280	0	280
A.T.LEASE	10,00%	2 000	0	2 000	10,00%	2 000	0	2 000
HAMMAMET SUD	10,00%	100	100	0	10,00%	100	100	0
Pôle de compétitivité de Monastir	10,00%	1 500	183	1 317	10,00%	1 500	0	1 500
T.D.A	10,00%	400	400	0	10,00%	400	400	0
S.T.GARANTIE	8,30%	250	0	250	8,30%	250	0	250
TUNISIE LAIT libre	7,70%	7 560	4 392	3 168	7,70%	7 560	3 828	3 732
SODICAB	7,70%	300	67	233	7,70%	300	66	234
IMPRIMERIES REUNIES	6,60%	60	60	0	6,60%	60	60	0
ENTREPOTS FRIGORIFIQUES DU SAHEL	6,60%	58	0	58	9,60%	58	0	58
SEM	6,30%	25	0	25	6,30%	25	0	25
EVOLUTION ECONOMIQUE	5,20%	37	37	0	5,20%	37	37	0
TUNISIE TRADENET	5,00%	100	0	100	5,00%	100	0	100
TUNIS CENTER	5,00%	500	0	500	5,00%	500	0	500
Autres participations		11 822	2 935	8 887		11 104	2 840	8 264
<b>TOTAL</b>		<b>112 534</b>	<b>20 175</b>	<b>92 359</b>		<b>107 269</b>	<b>18 914</b>	<b>88 355</b>

Les fonds gérés confiés par la Banque aux SICARs se détaillent au 30/06/2011 comme suit :

	Année d'affectation	Montant initial	Remboursements	Moins values / cession actions propres	Solde au 30/06/2011
<i>Fonds géré 1</i>	1997	4 500	-2 306	-281	1 913
<i>Fonds géré 2</i>	1997	2 057	-874	-239	944
<i>Fonds géré 3</i>	1998	5 550	-3 839	-1 170	541
<i>Fonds géré 4</i>	1999	7 350	-2 674		4 676
<i>Fonds géré 5</i>	2000	7 000	-3 406	-12	3 582
<i>Fonds géré 6</i>	2001	7 000	-1 052	-70	5 878
<i>Fonds géré 7</i>	2002	5 000	-261	-156	4 583
<i>Fonds géré 8</i>	2003	3 500	-714	-30	2 756
<i>Fonds géré 9</i>	2005	1 500		-31	1 469
<i>Fonds géré 10</i>	2006	5 000			5 000
<i>Fonds géré 11</i>	2007	2 500			2 500
<i>Fonds géré 12</i>	2008	8 500			8 500
<i>Fonds géré 13</i>	2009	20 000			20 000
<i>Fonds géré 14</i>	2010	16 500			16 500
<i>Fonds DEV IRADA Jendouba</i>	2010	450			450
<i>Fonds DEV IRADA El Kef</i>	2010	450			450
<b>TOTAL</b>		<b>96 857</b>	<b>-15 126</b>	<b>-1 989</b>	<b>79 742</b>

L'encours des provisions sur les fonds gérés a passé de 14.457 KDT au 31/12/2010 à 13.648 KDT au 30/06/2011 suite à la constatation, au cours du premier semestre 2011, d'une dotation supplémentaire de 54 KDT et de diverses reprises pour un montant de 863 KDT.

#### **4.6. Valeurs immobilisées**

---

Les valeurs immobilisées sont évaluées initialement à leur coût y compris les frais directement engagés pour leur acquisition et les taxes non récupérables par la Banque.

Ces immobilisations sont amorties selon les modes et taux suivants :

<b>Nature des immobilisations</b>	<b>Mode d'amortissement</b>	<b>Taux d'amortissement</b>
Logiciels informatiques	Linéaire	33%
Matériel informatique	Linéaire	15%
Immeubles d'exploitation	Linéaire	2%
Agencements et aménagements	Linéaire	10%
Mobilier de bureaux	Linéaire	10%
Matériel roulant	Linéaire	20%
Coffres-forts	Linéaire	3%

---

La valeur nette globale des immobilisations corporelles et incorporelles, au 30/06/2011, s'établit comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2010	Solde au 31/12/2010	Acquisitions/ dotations	Cessions/ reprises	Affectation interne	Solde au 30/06/2011
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>6 946</b>	<b>7 767</b>	<b>2 093</b>			<b>9 860</b>
- Logiciels	6 946	7 767	2 093			9 860
<b>Amortissements</b>	<b>-5 043</b>	<b>-5 580</b>	<b>-785</b>			<b>-6 365</b>
- Logiciels	-5 043	-5 580	-785			-6 365
<b>Total Net (1)</b>	<b>1 903</b>	<b>2 187</b>	<b>1 308</b>			<b>3 495</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>119 746</b>	<b>123 352</b>	<b>1 393</b>	<b>-342</b>	<b>-412</b>	<b>123 991</b>
- Terrains	2 934	3 212		-342		2 870
- Constructions	46 215	48 352				48 352
- Agencements, aménagement et installations	23 579	23 936	148			24 084
- Matériel de transport	2 358	1 980				1 980
- Mobilier et matériel de bureaux	32 202	37 025	295			37 320
- Immobilisations en cours	1 973	1 217	344		-4	1 557
- Mobiliers, matériel de bureau en stocks	1 850	152	446		-295	303
- Avances sur achats de mobilier et matériel de bureaux	1 744	631	124		-113	642
- Dépenses nouvelles agences	44					
- Immobilisations en dation	6 847	6 847	36			6 883
<b>Amortissements</b>	<b>-66 402</b>	<b>-67 996</b>	<b>-2 173</b>			<b>-70 169</b>
- Constructions	-19 422	-19 973	-594			-20 567
- Agencements, aménagement et installations	-18 836	-19 315	-433			-19 748
- Matériel de transport	-1 480	-908	-141			-1 049
- Mobilier et matériel de bureaux	-26 664	-27 800	-1 005			-28 805
<b>Dépréciations</b>		<b>-2 462</b>				<b>-2 462</b>
- Immobilisations en dation		-2 462				-2 462
<b>Total Net (2)</b>	<b>53 344</b>	<b>52 894</b>	<b>-780</b>	<b>-342</b>	<b>-412</b>	<b>51 360</b>
<b>TOTAL GENERAL (1) + (2)</b>	<b>55 247</b>	<b>55 081</b>	<b>528</b>	<b>-342</b>	<b>-412</b>	<b>54 855</b>

Le détail des immobilisations en dation se présente comme suit au 30/06/2011 :

Compte	Relation	Description	Valeur d'entrée	Juste valeur	Plus ou moins-value	Provision
1106084096	Groupe KHEMAISSA	Terrain Mateur	1 063	1 150	87	
		Unité de confection Ksar Said	2 125		-2 125	2 125
<b>Sous-Total</b>			<b>3 187</b>	<b>1 150</b>	<b>-2 037</b>	<b>2 125</b>
1106084100	Tunisie Lait	Terrain Fadhline	2 074	1 737	-337	337
1106084102	Société d'Etudes et d'Aménagement Marina Hammamet Sud	Appartements	1 586	1 665	79	
<b>TOTAL</b>			<b>6 847</b>	<b>4 552</b>	<b>-2 295</b>	<b>2 462</b>

#### 4.7. Autres actifs

Les autres postes d'actif de la Banque ont totalisé 107.423 KDT au 30/06/2011 contre 66.459 KDT au 30/06/2010. Ils se détaillent comme suit :

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
<b>Comptes de régularisation actifs :</b>	<b>69 876</b>	<b>26 726</b>	<b>52 574</b>
- Débiteurs divers	1 993	2 185	7 487
- Etat, impôts & taxes	8 453	3 867	8 746
- Commissions de gestion à percevoir	6 098	3 730	5 177
- Ajustements devises	392	115	690
- Comptes liés à la compensation	49 017	7 404	32 936
- Autres comptes	3 923	9 425	-2 462
<b>Autres actifs :</b>	<b>37 547</b>	<b>39 733</b>	<b>36 572</b>
- Prêts au personnel	30 561	31 213	30 696
- Charges reportées		9	1
- Stock cartes de retrait	2	2	183
- Dotations timbres postaux	25	25	25
- Dotations timbres fiscaux	5	5	5
- Dotations timbres spéciaux de voyage	90	39	99
- Dépôts et cautionnements	248	248	248
- Autres comptes	6 616	8 192	5 315
<b>TOTAL</b>	<b>107 423</b>	<b>66 459</b>	<b>89 146</b>

#### 4.8. Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Ce poste a atteint 75.909 KDT au 30/06/2011 contre 214.920 KDT au 30/06/2010, enregistrant ainsi une diminution de 139.011 KDT qui résulte essentiellement de la baisse des emprunts sur le marché monétaire dinars. Il se détaille comme suit :

➤ *Décomposition par nature de poste :*

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
Dépôts & avoirs des établissements bancaires	71 691	211 422	157 538
Dépôts & avoirs des établissements financiers	4 218	3 498	5 250
<b>TOTAL</b>	<b>75 909</b>	<b>214 920</b>	<b>162 788</b>

➤ *Décomposition par nature de compte :*

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
Comptes à vue	11 145	11 649	11 787
Emprunts sur le marché monétaire dinars	64 700	190 000	148 000
Emprunts sur le marché monétaire devises		13 189	2 894
Intérêts à payer	64	82	107
<b>TOTAL</b>	<b>75 909</b>	<b>214 920</b>	<b>162 788</b>

#### 4.9. Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle ont totalisé 4.635.545 KDT au 30/06/2011 contre 4.498.095 KDT au 30/06/2010, enregistrant ainsi un accroissement de 137.450 KDT (+ 3,06%). Ils s'analysent comme suit :

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
<b>Dépôts en dinars :</b>	<b>4 048 278</b>	<b>3 992 761</b>	<b>4 155 856</b>
- Dépôts à vue	881 127	880 121	956 534
- Dépôts d'épargne	1 564 889	1 476 016	1 552 189
- Bons de caisse	146 817	157 491	153 384
- Comptes à terme	190 761	209 190	207 916
- Comptes spéciaux de placement	938 962	1 144 708	1 093 396
- Certificat de dépôt	205 500	17 000	55 500
- Autres sommes dues à la clientèle	120 222	108 235	136 937
<b>Dépôts en devises :</b>	<b>566 186</b>	<b>482 691</b>	<b>603 986</b>
- Dépôts à vue	414 564	274 938	393 099
- Bons de caisse	9 689	9 096	9 575
- Comptes à terme	72 590	71 864	74 188
- Comptes de placement	63 555	120 085	120 473
- Autres sommes dues à la clientèle	5 788	6 708	6 651
<b>Dettes rattachées :</b>	<b>21 081</b>	<b>22 643</b>	<b>14 840</b>
- Intérêts à payer sur dépôts à vue	1 374	1 213	992
- Intérêts à payer sur dépôts à terme en devises	71	65	93
- Intérêts à payer sur comptes d'épargne, BC, CAT & autres produits financiers	18 853	27 186	18 601
- Intérêts à servir & servis d'avance sur BC & CSP	783	-5 821	-4 846
<b>TOTAL</b>	<b>4 635 545</b>	<b>4 498 095</b>	<b>4 774 682</b>

#### 4.10. Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales de la Banque ont totalisé 475.026 KDT au 30/06/2011 contre 511.626 KDT au 30/06/2010. Ils se détaillent comme suit :

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
Emprunts obligataires	44 459	47 837	49 108
Ressources spéciales	488 109	517 746	524 112
Ecart de conversion sur emprunts	-60 695	-57 934	-58 531
Intérêts à payer	3 153	3 977	3 664
<b>TOTAL</b>	<b>475 026</b>	<b>511 626</b>	<b>518 353</b>

Les taux d'intérêt des emprunts extérieurs varient entre 1% et 7,2%.

##### 4.10.1. Ressources extérieures

Certaines anciennes lignes de crédits extérieurs, dont a bénéficié la BNA, n'ont pas été remboursées dans leur totalité ou en partie (BEI SOCELTA, BIRD 1746, BIRD AID, GSM et PANO). En outre, la Banque n'a pas procédé à la comptabilisation, au titre de ces ressources extérieures, des intérêts conventionnels et des intérêts de retard ainsi que des commissions lui revenant, conformément aux termes des conventions de prêts s'y rapportant.

Par ailleurs, certaines des conventions conclues prévoient la prise en charge par l'Etat d'une proportion du risque d'impayés sur les crédits accordés à la clientèle financés par ces lignes de crédits. La Banque n'a pas pris en considération, lors du calcul de la provision sur les créances douteuses, la part du risque imputable à l'Etat.

L'estimation, au 30 juin 2011, des produits et charges non constatés relatifs à ces ressources extérieures se présente comme suit :

*(en KDT)*

	BIRD 1885	SOCELTA	GSM	BIRD 1746	BIRD AID	PANO	TOTAL
Intérêts non constatés en charges	-	817	1 280	5 149	388	765	<b>8 399</b>
Commissions non constatées en produits	81	502	-	-	-	149	<b>732</b>
Risque supporté par l'Etat et provisionné par la BNA	138	-	-	4 095	71	-	<b>4 304</b>
Impayés en intérêts à la charge de l'Etat (éventuellement) réservés par la BNA	1 666	-	-	1 812	-	765	<b>4 244</b>
Effets sur le résultat et les capitaux propres d'ouverture (si l'Etat prend à sa charge les impayés en intérêts)	1 886	- 315	- 1 280	757	- 317	150	<b>880</b>
Effets sur le résultat et les capitaux propres d'ouverture (si l'Etat ne prend pas à sa charge les impayés en intérêts)	219	-315	- 1 280	- 1 055	-317	-615	<b>-3 363</b>

La situation de ces lignes de crédits sera étudiée en détail avec les autorités concernées afin d'arrêter les montants définitifs des charges et produits s'y rattachant.

#### **4.10.2 Ressources budgétaires**

Les situations *Emplois/Ressources* des fonds budgétaires confiés par l'Etat Tunisien à la BNA ne font pas l'objet d'une confirmation périodique pour attester les emplois, les ressources et les soldes disponibles relatifs à ces fonds.

En outre, la convention du fonds FOPRODI stipule, au niveau de son article 20, que la BNA assume 25% du risque de non-recouvrement des prêts financés sur les ressources de ce fonds. Toutefois, la BNA n'est tenue à cette obligation qu'une fois qu'elle ait épuisé tous les recours possibles pour le recouvrement des créances (PV de carence à l'appui).

La BNA ne prend pas en compte ce risque lors de la classification des engagements.

La situation des comptes de prêts financés sur les ressources du FOPRODI et se trouvant en phase contentieuse au 30/06/2011 se présente comme suit :

(en KDT)

Compte comptable	Libellé	Solde au 30/06/2011
1850	Contentieux dotations FOPRODI & FOPRODI BIRD	9 348
1106.82926	Impayés en intérêts sur FOPRODI & BIRD	2 521
<b>TOTAL</b>		<b>11 869</b>

Notons, enfin, qu'une action d'assainissement du fonds FOPRODI est en cours, en collaboration avec les autorités réglementaires.

#### 4.10.3. Autres comptes rattachés à la rubrique emprunts et ressources spéciales

Certains comptes de régularisation (passifs) demeurent non justifiés au 30/06/2011. Ils ont été auparavant analysés par la BNA sans, toutefois, parvenir à retracer les origines de leurs soldes :

(en KDT)

Compte	Libellé	Solde comptable au 30/06/2011
1105.81257	Prise en charge par l'Etat des impayés	-2 783
1105.81751	Réajustement intérêts / 3 <sup>ème</sup> ligne de crédit CEE	-1 334
1105.81755	Créditeurs divers / crédits convertis	-1 642

D'autres comptes d'attente et de régularisation (passifs) se rapportant principalement à de très anciens fonds épuisés et/ou non justifiés ainsi que des comptes d'intérêts sur divers lignes et fonds budgétaires sont également à apurer. Ces derniers découlent essentiellement d'erreurs d'imputation comptable. Il s'agit notamment des comptes suivants :

(en KDT)

Compte	Libellé	Solde comptable au 30/06/2011
1367	PDA Nord ouest	-1 838
1381.138103	Versements banques en intérêts	-436
1491.14910	Subvention GCA	276
1135.11350	Fonds de Garantie S C M	-47
1351.13510	PME Tunisie Centrale	-60

#### 4.11. Autres passifs

Les autres postes de passif totalisent 475.509 KDT au 30/06/2011 contre 166.909 KDT au 30/06/2010. Ils se présentent comme suit :

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
Etat, impôts et taxes	5 358	13 377	20 536
Impôts sur les sociétés	2 486	9 493	7 216
Organismes sociaux	8 414	7 795	22 306
Comptes d'ajustement devises	4 426	3 162	1 736
SWAPS devises	-27	-6 030	-36
Congés à payer	6 725	5 793	5 647
Créditeurs divers	39 864	22 435	35 440
Comptes liés à la compensation	324 124	23 481	30 410
Autres comptes de régularisation passif	63 356	63 840	55 839
<b>Provisions pour passifs et charges</b>	<b>20 783</b>	<b>23 563</b>	<b>19 954</b>
Provisions pour indemnités de départ à la retraite et charges d'assurance groupe des retraités	18 776	17 019	17 947
Autres provisions pour risques et charges	2 007	6 544	2 007
<b>TOTAL</b>	<b>475 509</b>	<b>166 909</b>	<b>199 048</b>

##### 4.11.1. Indemnités de départ à la retraite et charges d'assurance groupe des retraités

En application des articles 53 et 54 de la Convention Collective Nationale du Personnel des Banques et des Etablissements Financiers, la BNA a comptabilisé en 2010 (pour la première fois) des provisions qui couvrent ses engagements postérieurs à l'emploi envers le personnel actif et les agents retraités.

En effet, chaque employé a droit, lors de son départ à la retraite, à une indemnité égale à six mensualités, calculée sur la base du salaire du dernier mois travaillé, toutes primes et indemnités servies mensuellement comprises.

En outre, le personnel retraité demeure affilié à un contrat d'assurance sociale, financé par les cotisations de la Banque et du personnel et garantissant les risques suivants : maladies, longue maladie, maternité, invalidité et décès. La BNA supporte 80% des coûts (cotisations...) relatifs à ce contrat d'assurance groupe.

En application des principes comptables généralement admis en Tunisie et des normes internationales d'information financière (IFRS), le coût des avantages postérieurs à l'emploi doit être comptabilisé en charges, à l'instar des autres éléments de rémunération, durant la période d'activité du salarié et non pas au moment où celui-ci bénéficie effectivement des prestations.

Ainsi, la BNA a comptabilisé, avec un effet rétroactif, des provisions pour avantages postérieurs à l'emploi pour un montant global de 18.776 KDT.

Pour l'estimation de ces provisions, la Banque a retenu les hypothèses suivantes :

- Taux de croissance des salaires	:	4%
- Taux de mortalité et de départ anticipé	:	5%
- Taux d'actualisation financière	:	8%
- Charges sociales (50%)	:	50% * 20,04%
- Espérance de vie	:	74,3 ans
- Prime d'assurance prise en charge par la BNA (par retraité)	:	667 DT

#### **4.11.2. Comptes liés à la compensation**

Au 30 juin 2011 les comptes liés à la compensation créditeurs (poste *PA5 : Autres Passifs*) présentent un solde de 324.124 KDT, alors que les comptes liés à la compensation débiteurs (poste *AC7 : Autres Actifs*) cumulent à la même date un solde de 49.017 KDT.

Ces comptes d'attente s'expliquent principalement par des valeurs dont le dénouement normal s'opère à (J+1) et par des suspens issus de la mise en place du système de « Télé-compensation 24 heures » au cours du mois de mai 2011.

La BNA a procédé à l'identification de ces suspens et à la régularisation de la majorité d'entre eux postérieurement à la date du reporting intermédiaire, soit le 30/06/2011.

## 4.12. Capitaux propres

Les capitaux propres bruts (avant déduction du rachat par la Banque de ses actions propres) ont totalisé 559.584 KDT au 30/06/2011 contre 536.491 KDT au 30/06/2010 et 550.340 KDT au 31/12/2010. Les mouvements des capitaux propres au cours du premier semestre 2011 se détaillent comme suit :

	Solde au 30/06/2010	Solde au 31/12/2010	Affectation du résultat 2010	Résultat au 30/06/2011	Autres mouvements	Solde au 30/06/2011
Capital social	160 000	160 000				160 000
Dotation de l'Etat	133 000	133 000				133 000
Réserves légales	12 022	12 022	2 193			14 215
Réserves extraordinaires	35 027	35 035	1 100			36 135
Réserves à régime spécial	17 802	17 802				17 802
Réserves pour réinvestissements exonérés	60 174	60 174	27 247			87 421
Primes d'émission et de fusion	55 077	55 077				55 077
Réserves pour fonds social	33 017	33 374	500		350	34 224
Résultats reportés avant répartition		28	-28			
Résultats reportés après répartition	28			16		16
Effets des modifications comptables	638	638	-638			
Résultat net de l'exercice	29 706	43 190	-43 190	21 694		21 694
<b>TOTAL</b>	<b>536 491</b>	<b>550 340</b>	<b>-12 800</b>	<b>21 694</b>	<b>350</b>	<b>559 584</b>

*NB : Parmi les autres mouvements, figure un montant de 350 KDT au titre des intérêts perçus sur les prêts accordés sur le fonds social.*

### 4.12.1. Dotation de l'Etat de 133.000 KDT

En application des termes de la loi n°94-30 du 21 février 1994, la BNA a conclu avec l'Etat Tunisien, en date du 16 mars 1995, une convention en vertu de laquelle des créances sur fonds budgétaires agricoles, s'élevant en principal à 133.000 KDT, ont été transférées à la BNA (moyennant la garantie de l'Etat en matière de recouvrement des montants échus depuis un an sur les crédits entrant dans le cadre de cette convention).

Cette convention a permis à la BNA de rétablir sa situation financière (par l'amélioration de ses capitaux propres) et de se conformer ainsi à la réglementation en vigueur en matière de ratio de solvabilité (minimum de 5%).

Cependant, la BNA est tenue de restituer les sommes transférées, en application de cette convention, dès lors que son équilibre financier est rétabli. Il s'en suit que la situation de ses capitaux propres pourrait être fortement affectée dans le cas où elle serait amenée à restituer lesdites sommes.

#### 4.12.2. Effets des modifications comptables

Les modifications comptables effectuées en 2010 et qui ont touché les capitaux propres pour un montant net de 638 KDT se détaillent comme suit :

a)	Prêts non remboursables	:	25.520 KDT
b)	Indemnités de départ à la retraite et assurance groupe des retraités	:	-16.290 KDT
c)	Redressement fiscal	:	-8.592 KDT

Les données relatives au 30 juin 2010 ont été retraitées, en pro forma, pour tenir compte des effets de ces modifications comptables.

#### 4.12.3. Actions propres

Les actions propres détenues par la Banque s'élèvent à 1.270 KDT au 30/06/2011 contre 3 KDT au 30/06/2010.

	Solde au 30/06/2010	Solde au 31/12/2010	Acquisitions	Cessions	Autres mouvements	Solde au 30/06/2011
Actions propres rachetées directement	-3	-1 198	-72			-1 270
Actions propres rachetées à travers les fonds gérés						
Provisions						
<b>TOTAL</b>	<b>-3</b>	<b>-1 198</b>	<b>-72</b>			<b>-1 270</b>

#### 4.12.4. Bénéfice par action

	Montant au 30 juin 2011	Montant au 30 juin 2010
Bénéfice de la période (en DT)	21 694 000	30 344 000
Nombre d'actions ordinaires en circulation	31 925 488	31 999 659
<b>Bénéfice par action de valeur nominale de 5 DT</b>	<b>0,680</b>	<b>0,948</b>

## 5- NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

### 5.1. Cautions, avals et autres garanties données

Ce poste a totalisé 1.112.525 KDT au 30/06/2011 contre 659.089 KDT au 30/06/2010. Il se décompose comme suit :

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
<b>a - En faveur d'établissements bancaires</b>	<b>494 255</b>	<b>84 235</b>	<b>139 063</b>
- Effets endossés	422 000		45 000
- Débiteurs par lettres de garanties d'ordre de nos correspondants étrangers	72 255	84 235	94 063
<b>b- En faveur de la clientèle</b>	<b>458 270</b>	<b>414 854</b>	<b>451 200</b>
- Débiteurs par avals et acceptations	85 383	50 519	88 184
- Débiteurs par lettres de garanties	72 248	81 976	69 854
- Débiteurs par obligations cautionnées	15 808	14 458	9 320
- Débiteurs par cautions fiscales	59 935	46 268	54 785
- Débiteurs par cautions sur marchés publics	208 575	195 175	212 137
- Avals emprunts obligataires	6 836	8 980	6 835
- Avals billets de trésorerie	7 800	16 900	9 350
- Débiteurs par cautions bancaires taxation d'office	1 685	578	735
<b>c - En faveur de l'Etat</b>	<b>160 000</b>	<b>160 000</b>	<b>160 000</b>
Créances budgétaires transférées par l'Etat	160 000	160 000	160 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 112 525</b>	<b>659 089</b>	<b>750 263</b>

#### 5.1.1 Créances budgétaires transférées par l'Etat

En application des termes de la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003, portant loi de finances pour l'année 2004, le Ministre des Finances et la BNA ont conclu, en date du 17 février 2004, une convention ayant pour objet le transfert de fonds budgétaires agricoles revenant à l'Etat et totalisant la somme de 160.000 KDT au profit de la BNA et la prise en charge par l'Etat des impayés échus depuis un an sur les crédits accordés sur ces fonds et rentrant dans le cadre de cette convention.

Les fonds convertis ont été utilisés par la Banque pour compenser l'insuffisance de provisions dégagée par l'activité à fin 2003, ce qui a conduit à la décomptabilisation des fonds en question pour un montant de 160.000 KDT en contrepartie de la constatation de provisions sur titres d'investissement et créances clientèle pour le même montant.

Cette convention met à la charge de la BNA l'obligation de restituer les sommes transférées (selon un échéancier à convenir avec l'Etat), dès lors que son équilibre financier est rétabli. La convention prévoit la présentation de cet engagement parmi les passifs éventuels au niveau des engagements hors bilan.

Conformément, à l'article 6 de la convention de 160.000 KDT, le rétablissement de l'équilibre financier est atteint lorsque les conditions suivantes sont cumulativement réunies sans prise en compte des créances transférées à la BNA en vertu de la convention :

- Les provisions sont dûment constituées conformément à la réglementation en vigueur ;
  - La couverture minimale des fonds propres est atteinte ;
  - Le taux moyen du rendement des capitaux propres du secteur est atteint ;
  - Le taux moyen de rendement des actifs est atteint ;
  - La Banque assure la distribution de dividendes pour un taux minimum qui excède le taux prévu au niveau de ses statuts.
-

## 5.2. Garanties reçues (HB7)

Le poste « Garanties reçues » est constitué au 30/06/2011 des éléments suivants :

	<b>Solde au 30 juin 2011</b>	<b>Solde au 30 juin 2010</b>	<b>Solde au 31 décembre 2010</b>
Garanties reçues des banques et des compagnies d'assurance	5 417	4 548	5 417
Garanties reçues de l'Etat	222 070	206 012	209 118
Garanties reçues de la clientèle	264 784	258 313	291 590
<b>TOTAL</b>	<b>492 271</b>	<b>468 873</b>	<b>506 125</b>

Le recensement et l'évaluation des garanties reçues de la clientèle ne sont pas assurés de manière exhaustive et fiable. En effet, la BNA procède essentiellement à l'identification et à l'évaluation des garanties relatives aux engagements des classes de risque 2, 3, 4 et 5.

## 6. NOTES RELATIVES AUX POSTES DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

### 6.1. Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont atteint 172.189 KDT au 30/06/2011 contre 147.435 KDT au 30/06/2010, enregistrant ainsi un taux d'accroissement de 16,79%. Ils s'analysent comme suit :

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
<b>Opérations avec les établissements bancaires et financiers</b>	<b>2 339</b>	<b>6 236</b>	<b>8 344</b>
- Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en dinars	1 729	6 036	7 452
- Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en devises	417	50	343
- Intérêts sur autres avoirs auprès des établissements bancaires et financiers	95	85	307
- Gains / Report sur opérations de SWAPS	98	65	242
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>164 485</b>	<b>135 398</b>	<b>297 512</b>
- Agios sur comptes débiteurs de la clientèle	26 997	22 951	48 723
- Intérêts sur crédits à la clientèle	137 488	112 447	248 789
<b>Autres intérêts et revenus assimilés</b>	<b>5 365</b>	<b>5 801</b>	<b>12 243</b>
<b>TOTAL</b>	<b>172 189</b>	<b>147 435</b>	<b>318 099</b>

## 6.2. Commissions perçues

Les commissions perçues par la Banque ont totalisé 21.725 KDT au 30/06/2011 contre 21.656 KDT au 30/06/2010. Elles se décomposent comme suit :

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
Commissions sur opérations de chèques, effets, virements et tenue de comptes	12 003	10 666	22 956
Commissions sur opérations monétique	953	1 197	3 779
Commissions sur opérations de change	269	558	961
Commissions sur opérations de commerce extérieur	898	1 044	2 378
Commissions sur location de coffre-fort	8	8	17
Commissions d'études, de montage de financement, de conseil et d'assistance	3 564	4 199	8 707
Commissions de gestion des fonds budgétaires & extérieurs	790	926	2 138
Commissions sur avals billets de trésorerie	103	142	280
Commissions diverses	3 137	2 916	6 033
<b>TOTAL</b>	<b>21 725</b>	<b>21 656</b>	<b>47 249</b>

### 6.3. Gains sur portefeuille commercial et opérations financières

Ces gains ont atteint 13.953 KDT au 30/06/2011 contre 14.329 KDT au 30/06/2010. Ils se détaillent comme suit :

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
<b>Gains nets (ou pertes nettes) sur titres de placement</b>	<b>10 002</b>	<b>9 983</b>	<b>20 014</b>
- Intérêts nets sur bons du Trésor (+)	10 001	9 961	19 971
- Dividendes & revenus assimilés (+)	1	22	49
- Plus-values de cession des titres de placement (+)			
- Reprises sur provisions pour dépréciation des titres de placement (+)			
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement (-)			-6
- Pertes sur titres de placement (-)			
- Moins-values sur cession des titres de placement (-)			
<b>Gains nets (ou pertes nettes) sur opérations de change</b>	<b>3 951</b>	<b>4 346</b>	<b>9 057</b>
- Résultat positif/négatif sur opérations de change	2 660	3 021	6 006
- Commissions sur change manuel	1 291	1 325	3 051
<b>TOTAL</b>	<b>13 953</b>	<b>14 329</b>	<b>29 071</b>

**6.4. Revenus du portefeuille d'investissement**

---

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé 10.713 KDT au 30/06/2011 contre 10.801 KDT au 30/06/2010. Ils se détaillent comme suit :

---

	<b>Solde au 30 juin 2011</b>	<b>Solde au 30 juin 2010</b>	<b>Solde au 31 décembre 2010</b>
Revenus des titres de participation	8 807	8 410	8 747
Revenus des obligations	878	363	982
Revenus des fonds gérés	1 028	2 028	3 187
<b>TOTAL</b>	<b>10 713</b>	<b>10 801</b>	<b>12 916</b>

---

## 6.5. Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées se sont élevés à 86.522 KDT au 30/06/2011 contre 67.178 KDT au 30/06/2010, soit une augmentation de 28,80%. Ils se décomposent comme suit :

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
<b>Opérations avec les établissements bancaires et financiers</b>	<b>13 174</b>	<b>612</b>	<b>9 403</b>
- Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en dinars	12 904	496	9 140
- Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en devises	44	13	21
- Intérêts sur autres comptes des établissements bancaires et financiers	122	91	184
- Déport sur opérations de SWAPS	104	12	58
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>66 675</b>	<b>58 877</b>	<b>119 774</b>
- Intérêts sur comptes à vue	3 014	2 505	5 298
- Intérêts sur comptes d'épargne	23 475	19 212	41 418
- Intérêts sur bons de caisse, comptes à terme et autres produits financiers	40 186	37 160	73 058
<b>Emprunts</b>	<b>5 472</b>	<b>6 236</b>	<b>12 521</b>
<b>Autres intérêts et charges</b>	<b>1 201</b>	<b>1 453</b>	<b>2 812</b>
<b>TOTAL</b>	<b>86 522</b>	<b>67 178</b>	<b>144 510</b>

## 6.6. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passifs

Ce poste a atteint 42.694 KDT au 30/06/2011 contre 27.142 KDT au 30/06/2010. Il se présente comme suit :

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
Dotations aux provisions pour créances douteuses	-57 316	-46 765	-115 444
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations			-2 462
Créances cédées ou passées par pertes	-667	-835	-30 481
Reprises sur provisions pour créances douteuses, engagements hors bilan et pour passif	16 117	25 663	65 517
Dotations aux provisions pour risques et charges	-828	-5 233	-2 944
Reprises sur provisions diverses		28	2 987
Reprises agios & commissions réservés sur créances cédés			2 858
Sommes recouvrées au titre des créances passées par pertes			
<b>TOTAL</b>	<b>-42 694</b>	<b>-27 142</b>	<b>-79 969</b>

## 6.7. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement (PR6/CH5)

Ce poste a totalisé 1.028 KDT au 30.06.2011 contre 1.008 KDT au 30.06.2010. Il se présente comme suit :

	Solde au 30 juin 2011	Solde au 30 juin 2010	Solde au 31 décembre 2010
Dotations aux provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	-1 062	-235	-1 944
Dotations aux provisions pour fonds gérés	-54	-515	-5 278
Plus values de cession du portefeuille d'investissement			2 027
Gains de change sur portefeuille d'investissement			
Pertes exceptionnelles sur portefeuille d'investissement			-1 006
Reprises sur provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	1 281	1 758	2 244
Reprises sur provisions pour fonds gérés	863		1 704
<b>TOTAL</b>	<b>1 028</b>	<b>1 008</b>	<b>-2 253</b>

**6.8- Frais de personnel**

Les frais de personnel se sont élevés à 49.759 KDT au 30/06/2011 contre 46.524 KDT au 30/06/2010. Ils se composent comme suit :

	<b>Solde au 30 juin 2011</b>	<b>Solde au 30 juin 2010</b>	<b>Solde au 31 décembre 2010</b>
Salaires	38 901	36 539	72 967
Charges sociales et fiscales	7 429	7 039	20 301
Autres charges du personnel	2 351	2 946	6 035
Charges / congés à payer (variation)	1 078		-146
<b>TOTAL</b>	<b>49 759</b>	<b>46 524</b>	<b>99 157</b>

## 6.9- Impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat se compose uniquement de l'impôt courant ou exigible (impôt sur les sociétés) et ne tient pas compte des actifs et passifs d'impôt différé (non intégrés au bilan). Pour le premier semestre 2011, elle a été déterminée compte tenu d'un réinvestissement exonéré (en fonds gérés) de 7.500 KDT, et ce comme suit :

<b>Résultat net de la période</b>	<b>21 694</b>
<b>Réintégrations :</b>	<b>62 198</b>
- Charges non déductibles	70
- Timbres de voyage	1
- Provisions pour risques divers indemnités de départ à la retraite	828
- Provisions pour créances douteuses	57 316
- Provisions pour dépréciation des titres de participation	1 062
- Provisions pour dépréciation des titres sur fonds gérés	54
- Créances abandonnées	381
- Impôt sur les sociétés	2 486
<b>Déductions :</b>	<b>11 355</b>
- Revenus des actions	8 804
- Dividendes et plus-values sur fonds gérés	1 125
- Reprise de provisions pour fonds gérés	145
- Reprise de provisions pour dépréciation de titres	1 281
<b>Résultat corrigé</b>	<b>72 537</b>
<b>Moins :</b>	
- Provisions déductibles des titres cotés (titres de participation)	619
- Provisions pour créances douteuses	57 316
<b>Résultat fiscal</b>	<b>14 602</b>
<b>Dégrèvements fiscaux :</b>	
- Réinvestissements auprès des SICARs (sans minimum d'impôt)	7 500
<b>Résultat imposable</b>	<b>7 102</b>
<b>IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (35%)</b>	<b>2 486</b>

## **7. NOTES SUR L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

---

### **7.1. Flux de trésorerie net affecté aux activités d'exploitation**

---

Les activités d'exploitation ont dégagé, au cours du premier semestre 2011, un flux de trésorerie net négatif de 73.598 KDT s'expliquant comme suit :

- Les produits d'exploitation encaissés ont enregistré un excédent de 111.947 KDT par rapport aux charges d'exploitation décaissées ;
- Les dépôts de la clientèle ont enregistré une diminution de 145.378 KDT (en net) ;
- Les crédits à la clientèle ont augmenté de 306.101 KDT (en net) ;
- Les sommes versées au personnel et aux créiteurs divers ont atteint 78.919 KDT ;
- Les autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont soldés par un encaissement net de 267.349 KDT.

### **7.2. Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement**

---

Les activités d'investissement ont dégagé, au cours du premier semestre 2011, un flux de trésorerie net négatif de 38.413 KDT provenant, d'une part, de l'acquisition de titres d'investissement et d'immobilisations corporelles et incorporelles respectivement pour 37.526 KDT et 2.731 KDT et, d'autre part, de l'encaissement d'intérêts et de dividendes sur portefeuille d'investissement pour un montant cumulé de 1.844 KDT.

### **7.3. Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement**

---

Les activités de financement ont dégagé, au cours du premier semestre 2011, un flux de trésorerie net négatif de 41.575 KDT provenant des remboursements d'emprunts pour 3.335 KDT, de la diminution des ressources spéciales de 38.168 KDT et des rachats d'actions propres pour 73 KDT.

### **7.4. Liquidités et équivalents de liquidités**

---

Cette rubrique renferme les avoirs en dinars et en devises en caisse, auprès de la BCT et du Centre des Chèques Postaux ainsi que les avoirs nets auprès des établissements bancaires. Elle inclut également les prêts et emprunts interbancaires inférieurs à trois mois et le portefeuille titres de transaction.

---

Les liquidités et équivalents de liquidités ont totalisé 33.791 KDT au 30/06/2011 contre 187.377 KDT au 31/12/2010, soit une variation à la baisse de 153.586 KDT. Elles se décomposent comme suit à la fin du premier semestre 2011 :

<b>Liquidités en dinars tunisiens :</b>	<b>266 608</b>
- Caisse dinars	28 399
- Avoirs à la BCT en dinars	123 410
- Avoirs en CCP	132
- Mouvements IBS	5 304
- Chèque TGT à encaisser	
- Placements en dinars	107 000
- Correspondants débiteurs en dinars	12 235
- Correspondants créditeurs en dinars	-9 872
<b>Liquidités en devises :</b>	<b>81 321</b>
- Caisse devises	10 872
- Avoirs à la BCT devises	9 724
- Correspondants débiteurs en devises	37
- Correspondants créditeurs en devises	-1 273
- Placements en devises	61 961
<b>Emprunts en dinars</b>	<b>-644 700</b>
<b>Emprunts en devises</b>	
<b>Placements supérieurs à 3 mois (*)</b>	<b>330 562</b>
<b>LIQUIDITÉS &amp; ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS AU 30/06/2011</b>	<b>33 791</b>

(\*) Les placements en BTA et BTZC, présentés en portefeuille-titres commercial, sont considérés comme étant des équivalents de liquidités.

**AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS  
FINANCIERS INTERMEDIAIRES DE LA BANQUE NATIONALE  
AGRICOLE (BNA) ARRETES AU 30 JUIN 2011**

***MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA  
BANQUE NATIONALE AGRICOLE (BNA),***

En exécution de la mission de co-commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Banque Nationale Agricole (BNA) arrêtés au 30 juin 2011.

Ces états financiers intermédiaires comprennent le bilan et l'état des engagements hors bilan au 30 juin 2011, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois close à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Ils font apparaître un total des capitaux propres de 558.314 KDT, dont un bénéfice net de la période de 21.694 KDT. Ce résultat semestriel a été arrêté compte tenu d'une dotation aux provisions et du résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif de 42.694 KDT, et d'un impôt sur les sociétés de 2.486 KDT déterminé en opérant une déduction pour réinvestissement exonéré de 7.500 KDT à réaliser ultérieurement.

Les organes de direction et d'administration de la BNA sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

***Etendue de l'examen limité***

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables, et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

---

### ***Fondement de notre conclusion avec réserves***

1. Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2011 font apparaître des intérêts et agios réservés ainsi que des provisions constitués au titre des engagements de la clientèle de la BNA respectivement pour 429.157 KDT et 439.210 KDT. Le nombre limité des relations que nous avons examinées, sur une base individualisée, ne nous permet pas de nous prononcer sur les risques encourus ainsi que sur leur couverture. L'appréciation en question est tributaire des conclusions de nos contrôles subséquents.

*(Se référer à la Note 4.3 des états financiers)*

2. La BNA a cessé, depuis plusieurs exercices, de rembourser certaines anciennes lignes de crédit rétrocédées par l'Etat et n'a pas comptabilisé les intérêts conventionnels ou de retard encourus sur ces ressources extérieures et estimés à 8.399 KDT. En contrepartie, elle n'a pas pris en considération, lors du calcul des provisions pour créances douteuses, la part imputable à l'Etat des risques encourus sur les prêts impayés (en principal) accordés à la clientèle sur ces lignes de crédit, estimée à 4.304 KDT.

Par ailleurs, la BNA devrait assumer 25% des risques définitifs encourus sur les prêts financés sur les ressources du FOPRODI, transférés à contentieux, et dont les comptes accusent, au 30 juin 2011, un solde cumulé de 11.869 KDT (dont 2.521 KDT d'impayés en intérêts). Cependant, la BNA ne prend pas en compte ce risque lors de la détermination des provisions pour créances douteuses.

Enfin, les situations « Ressources/Emplois » des fonds budgétaires confiés par l'Etat à la BNA ne font pas toujours l'objet de confirmation périodique en vue d'arrêter de manière fiable les mouvements et les soldes, et plusieurs comptes rattachés à la rubrique « Emprunts et Ressources Spéciales » présentent des soldes anciens non justifiés devant faire l'objet d'un apurement en collaboration avec les services du Ministère des Finances.

*(Se référer à la Note 4.10 des états financiers)*

### ***Conclusion avec réserves***

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve des questions décrites aux paragraphes précédents, nous n'avons pas relevé d'autres faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Banque Nationale Agricole (BNA) au 30 juin 2011, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### ***Observations***

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

1. Les engagements des membres de la famille du Président de la République Tunisienne déchu et de leurs alliés ainsi que des sociétés qu'ils contrôlent ou dans lesquelles ils sont associés (90 relations) totalisent 300.173 KDT au 30 juin 2011, dont 117.864 KDT d'engagements par signature, et représentent environ 4% du total des engagements de la BNA à la même date. Des provisions de 29.712 KDT ont été constituées pour couvrir les risques encourus sur ces relations.

*(Se référer à la Note 4.3.1 des états financiers)*

---

2. Les créances consolidées, garanties ou prises en charge par l'Etat, sur des périodes allant de 20 à 25 ans et sans intérêts, en application des articles 24 et 25 de la loi n°98-111 du 28 décembre 1998 et de l'article 3 de la loi n°99-65 du 15 juillet 1999, présentent une valeur comptable globale (ou valeur nominale) de 193.019 KDT au 30 juin 2011, alors que leur juste valeur est estimée à 121.844 KDT, en actualisant les encaissements futurs au taux d'intérêt prévalant sur le marché, tel que prévu par la norme comptable internationale IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. Ainsi, la moins-value subie par la BNA est de l'ordre de 71.175 KDT.

*(Se référer à la Note 4.3.2 des états financiers)*

Par ailleurs, parmi les fonds propres de la BNA figure une dotation de l'Etat d'un montant de 133.000 KDT, constituée en application de la loi n°94-30 du 21 février 1994 et assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la BNA. Cette éventualité de restitution s'applique également aux fonds budgétaires agricoles revenant à l'Etat pour un montant de 160.000 KDT, qui ont été décomptabilisés par la BNA en vertu de la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003 pour compenser l'insuffisance de provisions dégagée par son activité à la fin de 2003.

*(Se référer aux Notes 4.12.1 et 5.1.1 des états financiers)*

3. Certaines entreprises publiques dont notamment l'Office des Céréales, l'Office National de l'Huile, la Société Tunisienne de Sidérurgie (El Fouladh) et l'Office des Terres Domaniales, connaissant des difficultés financières, accusent des découverts en comptes courants et d'autres engagements importants qui ne sont pas couverts par des garanties suffisantes. La BNA considère qu'elle bénéficie, pour les engagements de ces relations, de la garantie implicite de l'Etat qui est intervenu à plusieurs reprises, par le passé, afin de solutionner l'endettement lourd de l'Office des Céréales et de l'Office National de l'Huile.

Les engagements de l'Office des Céréales et de la Société Tunisienne des Industries de Raffinage (STIR) s'élèvent respectivement à 371.469 KDT et 163.486 KDT et représentent environ 62% et 27% des fonds propres nets de la BNA au 30 juin 2011, dépassant ainsi la limite de 25% prévue par l'article 2 de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991.

Enfin, le total des engagements bruts de la CCGC (relation classée) a passé de 83.096 KDT au 30 juin 2011 à 151.226 KDT au 31 août 2011.

*(Se référer à la Note 4.3.3 des états financiers)*

4. Par sa circulaire aux établissements de crédit n°2011-04 du 12 avril 2011, la Banque Centrale de Tunisie a édicté des mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques pour la continuité de leurs activités suite aux dégâts subis au début de l'année 2011 (vol, incendie, arrêt de l'activité ou sa réduction de manière substantielle, etc.). Au 30 juin 2011 et en application de ces mesures, 38 relations présentant des engagements cumulés de 105.340 KDT ont déposé des demandes pour bénéficier de la procédure de rééchelonnement. Jusqu'au mois de novembre 2011, le nombre de ces relations a augmenté pour atteindre 76, avec un total des engagements de 201.186 KDT. Certaines opérations de rééchelonnement ont été déjà concrétisées et d'autres le sont en cours. L'enveloppe totale des engagements de 29 clients ayant déjà bénéficié de la procédure de rééchelonnement est de l'ordre de 88.780 KDT.

*(Se référer à la Note 4.3.4 des états financiers)*

---

5. Au 30 juin 2011, les comptes liés à la compensation créditeurs (poste PA5, *Autres Passifs*) présentent un solde cumulé de 324.124 KDT, alors que les comptes liés à la compensation débiteurs (poste AC7, *Autres Actifs*) présentent un solde cumulé de 49.017 KDT. Selon la Direction, ces comptes d'attente s'expliquent principalement par des valeurs dont le dénouement normal s'opère à « J+1 » et par des suspens issus de la mise en place du système de « Télé-compensation 24 heures » au cours du mois de mai 2011. La BNA a procédé à l'identification de ces suspens et à la régularisation de la majorité d'entre eux postérieurement à la date de reporting intermédiaire.

*(Se référer à la Note 4.11.2 des états financiers)*

6. En application de l'article 13 de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991, les banques doivent respecter en permanence un ratio de liquidité qui ne peut être inférieur à 100%, calculé par le rapport entre l'actif réalisable et le passif exigible. Au 30 juin 2011, la BNA affiche un ratio de liquidité de 97,5% et une position déficitaire sur le marché monétaire de l'ordre de 432 millions de dinars.

Tunis, le 30 novembre 2011

#### **LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**P/ GENERALE D'EXPERTISE ET DE MANAGEMENT**

**Abderrazak GABSI, *Managing Partner***

**SAMIR LABIDI**